

La littératie numérique au Canada : de l'inclusion à la transformation

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation –
Stratégie sur l'économie numérique du Canada

7 juillet 2010





RÉSEAU ÉDUCATION-MÉDIAS

Réseau Éducation-Médias (le Réseau) est un organisme canadien sans but lucratif, expert en éducation aux médias et littératie numérique. Il a pour objectif d'aider les jeunes à développer l'esprit critique et les habiletés nécessaires pour mieux comprendre l'univers des médias et s'y engager activement, en toute sécurité.

Pionnier de l'éducation aux médias et de la littératie numérique, le Réseau Éducation-Médias participe à l'élaboration de politiques publiques dans ce domaine. Le Réseau est le principal fournisseur de programmes et de ressources pédagogiques sur les médias et la littératie numérique pour les enseignants de la prématernelle au secondaire, au Canada. Nos programmes comprennent également des ressources communautaires, des campagnes de sensibilisation grand public et de la recherche sur les habitudes des jeunes internautes canadiens. La plupart de nos ressources sont disponibles sans frais, dans les deux langues officielles, depuis notre site Web et sont accessibles aux communautés rurales, urbaines, issues de régions éloignées de même que dans les communautés du Nord et autochtones.

REMERCIEMENTS

Le Réseau Éducation-Médias désire remercier le docteur Gerri Sinclair, directeur du Masters of Digital Media Program, PDG du Centre for Digital Media ainsi que Ryan Nadel, M.A., Digital Media, de leur précieuse contribution lors de l'élaboration de ce mémoire.

Nos plus sincères remerciements aux membres du comité consultatif: Tom Perlmutter, commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film du Canada ; Charles Ungerleider, professeur de sociologie de l'éducation, Département de l'éducation, Université de la Colombie-Britannique; Sheridan Scott, Partner, Corporate, Bennett Jones LLP; Len St-Aubin, expert en politiques des télécommunications et d'Internet; Tom Jenkins, président exécutif et stratège en chef, Open Text Corporation ; Ian Wilson, conseil en planification stratégique, Institut Stratford ; Phil McRae, directeur, Alberta Initiative for School Improvement (AIS), Université de l'Alberta; et Michael Hoehsmann, professeur adjoint, Département des études intégrées en éducation, Université McGill.

La littératie numérique au Canada: de l'inclusion à la transformation – ce mémoire a vu le jour grâce à la contribution financière de nos partenaires :



Table des matières

Sommaire _____	i
Introduction _____	1
Littératie numérique: sa définition et son importance _____	3
Définition _____	4
Modèle de littératie numérique _____	6
Bénéfices de la littératie numérique _____	9
Obstacles à la littératie numérique _____	11
Disparité selon l'âge- des idées préconçues _____	11
Géographie _____	12
Socioéconomie _____	13
Bilinguisme _____	14
Stratégie de mise en œuvre de la littératie numérique _____	16
Éducation _____	17
Formation en milieu de travail _____	20
Gouvernement _____	22
Sensibilisation du public et programmes communautaires _____	25
Recommandations: Actions, objectifs, et échéanciers _____	30
Annexe A: Facteurs contextuels, défis et questions traités dans ce mémoire _____	33
Annexe B: Projets de littératie numérique menés à l'étranger _____	37
Annexe C: Huit avantages de la littératie numérique _____	39
Annexe D: Archétypes des comportements liés à la culture numérique _____	48





Sommaire

Le Réseau Éducation-Médias (le Réseau) est un organisme canadien sans but lucratif, expert en éducation aux médias et littératie numérique. Il a pour objectif d'aider les jeunes à développer l'esprit critique et les habiletés nécessaires pour mieux comprendre l'univers des médias et s'y engager activement, en toute sécurité. Le Réseau a rédigé ce mémoire avec l'intention de le déposer officiellement dans le cadre de la consultation sur l'économie numérique, lancée le 10 mai 2010 par le ministre de l'Industrie, conjointement avec la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Ce mémoire s'intéresse essentiellement au cinquième thème du document de consultation intitulé *L'acquisition des compétences numériques de demain*. Toutefois et comme l'indique le document, la compétence numérique est un thème transversal. Les problèmes liés au développement des compétences numériques dont les Canadiens ont bien besoin à l'ère de l'économie numérique, se retrouvent dans les chapitres sur l'innovation, l'infrastructure, le secteur des TIC, les médias numériques ou les compétences numériques.

Dans le document de consultation, il est dit qu'en matière d'économie numérique le Canada accuse du retard et se voit dépassé par d'autres pays. Ainsi, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et tout récemment les États-Unis, ont adopté une stratégie d'économie numérique nationale avec, comme pierre angulaire, la littératie numérique. Si le Canada veut améliorer sa performance numérique et s'engager dans une prospérité durable, il devra suivre leur exemple.

Dans ce mémoire, nous affirmons avoir l'intime conviction qu'il existe un lien entre le déclin de l'économie numérique au Canada et notre incapacité à mettre en place une stratégie nationale de littératie numérique qui permettrait d'équilibrer les investissements dans la technologie et les infrastructures et ceux consacrés à développer les compétences et connaissances numérique des Canadiens – permettant par là d'améliorer leur qualité de vie, accroître leur productivité dans le secteur privé et public, offrir des services et des produits novateurs et créer de nouveaux contenus médias et numériques.

Aujourd'hui, la littératie numérique est l'étape à franchir pour tous les Canadiens : ainsi outillés, ils pourront se former, s'adapter aux changements, participer pleinement à la société numérique mondiale et profiter de nouvelles ouvertures en divers secteurs d'activité dont ceux de l'emploi, de l'innovation, de l'expression créative et de l'inclusion sociale.

Pour franchir cette étape décisive, nous devons mettre sur pied un vaste plan national pour nous assurer que tous les citoyens disposent des ressources nécessaires qui leur donneront accès aux nouvelles technologies et leur permettront de les utiliser, de les comprendre et de créer. Toute stratégie nationale de littératie numérique doit nécessairement s'appliquer au réseau de l'éducation, de la prénatale aux études postsecondaires, de même qu'aux programmes de formation professionnelle et de développement de compétences, générer de nouvelles pratiques commerciales et promouvoir une plus grande sensibilisation au sein de la population.

Les définitions de littératie numérique, établies et convenues à l'échelle internationale, reposent habituellement sur trois principes :

- les aptitudes et les connaissances voulues pour avoir accès aux nouvelles technologies et utiliser une série de logiciels de médias numériques ainsi que des périphériques comme l'ordinateur, le téléphone portable et la technologie Internet
- la capacité de comprendre les applications et les contenus numériques
- les connaissances et les aptitudes requises pour pouvoir créer à l'aide de la technologie numérique.





Le concept de littératie numérique s'étend bien au-delà des notions traditionnelles de littératie médiatique et convient parfaitement aux médias contemporains de communication électronique, à la fois dynamiques et interactifs. L'acquisition de ces compétences est le fondement même du développement d'une littératie numérique de haut niveau ; de simple participant à l'économie numérique, le citoyen se verra propulsé au rôle d'acteur atteignant ces lieux de transformation que sont l'innovation, l'action sociale constructive, la pensée critique et créative.

S'il est vrai qu'une stratégie nationale de littératie numérique saura générer des avantages au plan personnel comme l'amélioration de la qualité de vie du citoyen profitant de nouvelles opportunités d'emploi, de formation et d'appréciation personnelle, elle sera tout aussi bénéfique au plan économique et social pour l'ensemble des Canadiens.

Parmi ces avantages, notons qu'une stratégie nationale saura :

- accroître la confiance du consommateur face au marché électronique ;
- soutenir le Canada dans sa capacité d'innover via les technologies numériques ;
- soutenir la croissance de l'industrie de la technologie de l'information et des communications au Canada ;
- soutenir l'essor des contenus numériques canadiens.

La mise en œuvre d'une stratégie gagnante pour le développement de la littératie numérique doit inclure divers éléments visant à franchir les différents obstacles liés aux facteurs démographiques tels l'attitude, l'âge, le statut socioéconomique, la langue et la disponibilité des ressources en région éloignée. Toute stratégie visant à améliorer la littératie doit tenir compte de ces différents obstacles et, au besoin, prévoir la mise sur pied de programmes sur mesure afin de répondre à certaines populations et situations particulières.

La pratique et les résultats obtenus démontrent que pour être efficace, la mise en œuvre de programmes de littératie numérique doit se faire conjointement dans quatre secteurs influents : éducation, formation professionnelle, gouvernement, programmes communautaires et programmes de sensibilisation grand public. Pour qu'une telle approche soit efficace, elle doit nécessairement être administrée par une agence fédérale.

Industrie Canada, responsable de l'administration du processus de consultation sur la stratégie nationale sur l'économie numérique au Canada, serait l'organisme tout indiqué pour chapeauter l'élaboration d'un plan national de littératie numérique fondé sur le savoir des principaux acteurs oeuvrant dans le domaine de la littératie numérique. Fort de notre formidable expertise à l'échelle nationale, des recherches menées et des modèles créés à ce jour pour soutenir les stratégies de littératie numérique mises en œuvre dans les pays étrangers, Industrie Canada est dorénavant bien outillé pour mettre en œuvre un modèle canadien de stratégie de littératie numérique qui deviendra la pierre angulaire d'un plan national d'économie numérique.

Recommandations

Pour assurer que tous les Canadiens aient accès à la formation indispensable en littératie numérique, et que les investissements dans les technologies et l'infrastructure à large bande soient toujours accompagnés d'investissements équivalents dans le développement de la littératie numérique, le gouvernement fédéral – en particulier Industrie Canada, Ressources humaines et Développement des compétences et Patrimoine canadien – devrait :





1. Immédiatement convoquer un groupe de travail sur la littératie numérique réunissant des intervenants clés oeuvrant à tous les paliers gouvernementaux (tant fédéraux que provinciaux) ainsi que des représentants du monde des affaires et des organismes communautaires provenant de partout au Canada. Ce groupe de travail aurait pour mandat de créer un plan multi-juridictionnel pour la mise en œuvre d'une **Stratégie nationale de littératie numérique**
2. Subventionner une étude nationale permettant de déterminer les compétences numériques qui font le plus défaut aux jeunes et aux enfants canadiens, selon la perspective des élèves et des enseignants.
3. D'ici un an, organiser une **Conférence pour les intervenants en littératie numérique** réunissant tous les intervenants issus des quatre secteurs d'activité qui participeront à la mise en œuvre de cette stratégie ; cette conférence aura pour objectif de créer et de lancer une stratégie nationale conjointe visant à solidifier la littératie numérique au Canada, pour en faire la pierre angulaire d'une stratégie sur l'économie numérique, et mettre en lumière les initiatives gouvernementales en matière de littératie numérique.

Pour préparer la tenue de cette conférence, le groupe de travail devrait :

- Revoir les projets de littératie numérique tenus par le passé au Canada, en étudier les résultats et les enseignements que nous en avons tirés.
- Revoir les rôles, potentiels et actuels, des agences et des ministères fédéraux afin de mener et de soutenir une approche globale, mettant à contribution l'ensemble du gouvernement, et dont l'objectif serait le développement de la littératie numérique.
- Dresser un bilan national comparatif de nos investissements consacrés au développement technologique et à l'accessibilité des infrastructures au regard des sommes consacrées à la littératie numérique

Le groupe de travail en littératie numérique devrait également se pencher sur les options que nous offrent les politiques suivantes et préparer leurs recommandations pour les soumettre aux participants, pendant la conférence. Ces options devraient inclure :

- Procéder au lancement d'un vaste projet fédéral/provincial/territorial en littératie numérique, dont le but serait de promouvoir la littératie numérique :
 - dans les réseaux scolaires de la prématernelle aux études postsecondaires,
 - sur le marché, en particulier au sein des PME,
 - auprès du grand public.
- Nommer un facilitateur national en matière de programmes et de stages coopératifs de formation aux médias numériques.
- Créer des centres de technologies communautaires en milieu rural au Canada ainsi qu'un programme national dans le but d'offrir des formations aux citoyens – en particulier aux personnes défavorisées au plan social, économique ou régional.
- Augmenter les subventions consacrées à la recherche collaborative et au soutien à la commercialisation des médias numériques et ce, à l'échelle fédérale et provinciale, en prenant pour modèle d'action les innovations du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (tel que recommandé par Canada 3.0)





- Créer un portail numérique en ligne, offrant une information simple sur les médias numériques, des tutoriels sur l'utilisation des technologies numériques, des liens vers des ressources gouvernementales pertinentes, un forum de discussion simple et convivial où les utilisateurs pourraient afficher leurs questions sur les médias numériques et, pour finir, une section réservée aux ressources communautaires permettant aux usagers de trouver des informations complémentaires sur les ressources numériques dans leur communauté.
- Créer un portail de données en ligne où l'information publique fournie par tous les gouvernements et toutes les institutions publiques est régulièrement publiée dans un format lisible à la machine.
- Créer un réseau pour le transfert du savoir en médias numériques destiné aux éducateurs et aux entreprises, afin d'encourager le partage des connaissances en matière d'éducation aux médias numériques et de projets de formation professionnelle. .

Introduction

Le Réseau Éducation-Médias a mis au point ce document avec l'intention de le déposer officiellement, à titre de mémoire, dans le cadre de la consultation sur l'économie numérique lancée le 10 mai 2010 par le ministre de l'Industrie, conjointement avec la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Avant d'entamer la rédaction de ce mémoire, nous avons examiné la mise en contexte, les défis et les questions à débattre des cinq thèmes traités dans le document de consultation *Accroître l'avantage numérique du Canada: Stratégies pour une prospérité durable (AANC)*.

Ce mémoire s'intéresse essentiellement au cinquième thème du document de consultation intitulé *L'acquisition des compétences numériques de demain*. Toutefois et comme l'indique le document, la compétence numérique est un thème intersectoriel/transversal. On s'interroge sur le développement des compétences numériques dont les Canadiens auront bien besoin à l'ère de l'économie numérique ; on retrouve ce questionnement dans tous les chapitres du document de consultation, qu'on y traite d'innovation, d'infrastructure, du secteur des TIC, des médias numériques ou de compétences numériques.

C'est pourquoi notre mémoire porte sur l'ensemble de la stratégie nationale sur l'économie numérique et doit être vu comme tel. Pour en faciliter la lecture, nous ajoutons en Annexe A une liste de tous les facteurs contextuels, défis et questions à débattre présentés dans ce mémoire. Tout au long du texte, nous avons cru bon de noter, en marge, les liens importants qui relient ces éléments.

En préparant ce mémoire, nous sommes tombés d'accord sur les énoncés et principes fondamentaux suivants, émis dans le document de consultation.

Pour que le Canada devienne un chef de file de l'économie numérique, il faut promouvoir l'acquisition de compétences numériques par tous les citoyens.

Il est essentiel que tous les citoyens possèdent les compétences nécessaires pour obtenir, utiliser et interpréter une gamme sans cesse croissante et de plus en plus complexe de renseignements numériques.

Il faut des investissements complémentaires dans la main-d'œuvre, la structure organisationnelle et d'autres volets pour profiter de tout le potentiel des technologies d'usage général comme les TIC.

Cela dit, on s'inquiète de l'apparition d'un écart sur le plan des compétences numériques, car l'accès restreint de certains groupes aux nouvelles technologies entraîne un retard dans l'acquisition des compétences numériques.

Cette situation est particulièrement préoccupante du fait que la participation efficace au marché du travail dépend de plus en plus des compétences numériques.

Les avantages de l'acquisition de compétences numériques ne se limitent pas à l'amélioration des résultats du travail et de l'apprentissage...La technologie est omniprésente et intégrée à la vie quotidienne. Les personnes ayant des lacunes dans ce domaine sont désavantagées, car elles risquent de ne pas avoir accès aux services gouvernementaux, aux soins de santé, aux renseignements ou à la formation dont elles ont besoin.



Nous sommes également d'accord sur l'énoncé suivant du document de consultation :

Il est difficile de savoir si les Canadiens ont les aptitudes et les compétences nécessaires à ce chapitre, car on ne sait trop en quoi consistent les compétences numériques ni où se situe le Canada par rapport à ses concurrents.

C'est dans ce contexte et en réponse aux principes, défis et questions énoncés dans le document de consultation que nous vous présentons ce mémoire reposant sur quatre objectifs majeurs.

1. Le chapitre 2 offre une vision précise des compétences et des talents que les Canadiens se doivent d'acquérir pour répondre aux exigences de l'économie numérique ; on y présente le concept de « littératie numérique » de même qu'un modèle fondé sur ce concept – modèle permettant d'établir des liens entre les diverses compétences numériques énumérées dans le document de consultation et d'entrevoir les principaux défis qui attendent les Canadiens, au regard de l'économie numérique.
2. Le chapitre 3 met en lumière les principaux obstacles à la littératie numérique rencontrés au Canada.
3. Le chapitre 4 propose une stratégie nationale visant à franchir ces obstacles et à mettre fin à la fracture numérique.
4. Le chapitre 5 recommande un plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie, avec objectifs et échéanciers à l'appui.

L'ensemble de ces chapitres constitue une réponse complète et exhaustive aux questions soulevées dans la dernière section du document de consultation, intitulée *L'acquisition des compétences numériques de demain*. L'ensemble de ce mémoire offre une solution aux défis liés à l'acquisition des compétences, dont il est fait mention dans les sections sur l'innovation, l'infrastructure, le secteur des TIC et les médias numériques. Chaque chapitre de ce mémoire comporte une préface qui fait le pont entre le sujet abordé et les thèmes, les défis et les questions énoncés dans le document de consultation, ainsi que des citations mises en exergue pour établir certains liens spécifiques.

Dans le document de consultation, il est dit qu'en matière d'économie numérique le Canada accuse du retard et se voit dépassé par d'autres pays. Comme l'illustre l'Annexe B, plusieurs de ces pays ont mis au premier plan de leurs priorités nationales une stratégie d'économie numérique. Si le Canada veut améliorer sa performance et s'engager dans une prospérité durable, il devra en faire tout autant.

Nous avons l'intime conviction qu'il existe un lien entre le déclin de l'économie numérique au Canada et notre incapacité à mettre de l'avant une stratégie nationale de littératie numérique ; cette stratégie rétablirait l'équilibre entre les investissements consentis dans le secteur de la technologie et des infrastructures et les sommes consacrées à la littératie numérique – bref, au développement des talents et des connaissances des Canadiens, apprentissage essentiel si nous voulons que tous nos citoyens puissent améliorer leur qualité de vie, accroître leur productivité dans le secteur privé et public, offrir des services et des produits novateurs et créer de nouveaux contenus médias et numériques.

Cette consultation en économie numérique est l'occasion d'exprimer l'urgence de mettre en œuvre une stratégie nationale de littératie numérique au Canada. Il est fort encourageant de constater que les principes énoncés dans le document de consultation appuient, avec une clarté sans équivoque, le besoin pressant de mettre de l'avant une telle stratégie. C'est avec enthousiasme que nous envisageons de discuter des actions à mener conjointement, avec tous les intéressés, pour faire en sorte que le Canada reprenne son rôle de chef de file au sein d'une économie numérique prospère et durable.

La littératie numérique : sa définition et son importance

Ce segment du mémoire se veut une réponse au commentaire du document de consultation arguant qu'il est « difficile de savoir si les Canadiens ont les aptitudes et les compétences nécessaires à ce chapitre, car on ne sait trop en quoi consistent les compétences numériques ni où se situe le Canada par rapport à ses concurrents. »

Dans ce chapitre, nous élaborons un cadre conceptuel afin d'aider les décideurs et autres intéressés à répondre à la question à débattre : « Quels sont, à votre avis, les défis les plus importants à relever en matière de perfectionnement des compétences dans le contexte de l'économie numérique? »

Ce cadre permet d'établir systématiquement des liens entre les diverses compétences numériques stipulées dans le document de consultation – y compris celles dont il est fait mention dans les chapitres traitant d'innovation, d'infrastructure, du secteur des TIC et des médias numériques.

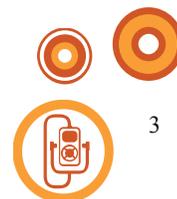
En cette ère de l'information numérique, le Canada est à une croisée des chemins. Nous pouvons continuer à faire des affaires et à former nos étudiants, nos travailleurs et nos citoyens comme par le passé ou nous pouvons saisir les multiples occasions qui nous sont offertes de nous renouveler, dans ce déferlement de changements technologiques aussi effrénés qu'incessants. Mais pour profiter pleinement des occasions économiques, sociales et culturelles qui s'offrent à nous, encore faut-il donner aux citoyens le cadre et l'inspiration nécessaires pour les inciter à prendre le virage de la littératie numérique.

Nous devons relever le défi de trouver un certain équilibre entre nos modèles économiques et éducatifs traditionnels et ces nouvelles approches, informatisées et médiatiques, qui nous permettent de brasser des affaires et de former nos citoyens – or, le temps n'est plus à se demander si nous devons adopter la technologie numérique mais plutôt si nous l'adoptons adéquatement. Autrement dit, la littératie numérique doit être la pierre angulaire de notre stratégie nationale d'économie numérique.

De toute évidence, le Canada a reconnu l'importance des technologies de l'information et des communications (TIC) en consacrant de fortes sommes à la création d'infrastructures de réseaux sans fil et à large bande. Mais construire des réseaux ne suffit pas. Encore faut-il que ces investissements dans les infrastructures numériques et l'accès à large bande soient jumelés à des investissements, de même importance, au profit des programmes de formation en littératie numérique.

« Tous les Canadiens — qu'ils soient grands utilisateurs des technologies numériques, consommateurs, travailleurs, entrepreneurs ou artistes — doivent avoir accès à des réseaux à haute vitesse pour exploiter le potentiel de l'économie numérique. »

C'est avec intérêt et enthousiasme que nous relevons qu'en 2006, le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications estimait que le coût de ces investissements complémentaires dans l'innovation pouvait être jusqu'à 10 fois supérieur à celui des investissements dans les technologies.





Contrairement aux programmes de l’Autoroute canadienne de l’information lancés dans les années 1990, force est de constater que les récents programmes fédéraux investissent dans le développement de la technologie et des infrastructures sans investir autant dans le développement des compétences et des connaissances requises par tous les Canadiens désireux d’utiliser les TIC avec efficacité et sécurité et ce, dans toutes les sphères de la vie économique et sociale.

Nous sommes d’avis que l’un des objectifs fondamentaux de toute stratégie nationale d’économie numérique est, précisément, le rétablissement de cet équilibre.

La littératie numérique est une étape essentielle pour atteindre la compétence numérique, qui se situe bien au-delà des aptitudes numériques ; elle nous permettra de maximiser nos investissements dans l’infrastructure, conduira le Canada au sommet de l’échelle de la productivité tout en le dotant d’une population « numériquement » d’avant-garde. Aujourd’hui, la littératie numérique est l’étape à franchir pour tous les Canadiens : ainsi outillés, ils pourront se former, s’adapter aux changements et participer pleinement à la société numérique mondiale, ils sauront protéger leurs droits et intérêts, être actifs comme citoyens et consommateurs, bénéficier de l’économie numérique et profiter des ouvertures qui apparaissent en divers secteurs d’activité dont ceux de l’emploi, de l’innovation, de la créativité et de l’inclusion sociale.

Pour franchir cette étape décisive de transformation, nous devons mettre sur pied un vaste plan national pour nous assurer que tous les citoyens disposent des ressources nécessaires à l’apprentissage des technologies numériques. Ce plan doit couvrir tout le cursus scolaire de la prématernelle jusqu’à la fin des études secondaires, collégiales et universitaires, de même que les programmes permettant de

- offrir une formation et un perfectionnement professionnel, en particulier ceux offerts au sein de petites et moyennes entreprises dans tous les secteurs de l’économie ;
- inviter à l’innovation dans le monde des affaires ;
- encourager de nouvelles approches et de nouveaux modèles ;
- sensibiliser le public au monde d’Internet et lui indiquer les opportunités et les dangers qui s’y rattachent
- faire le pont entre la compétence numérique et toutes les autres formes de compétences nécessaires à l’économie numérique, par exemple la gestion financière et la protection de l’identité et des données personnelles.

Définition

La discussion va bon train, partout dans le monde, pour tenter de définir la littératie numérique.² À l’instar d’autres pays ayant mis sur pied des groupes de travail sur la littératie numérique dans le but d’en établir les normes et paramètres, nous devons également déterminer quelles sont les aptitudes et connaissances requises pour que tous les Canadiens puissent pleinement contribuer à la société numérique, y participer et en bénéficier pleinement.

2. Consultez un débat portant sur ces défis et questions complexes en consultant un résumé élaboré pour l’Australian Communications and Media Authority par les D^r Robyn Penman et D^r Sue Turnbull. *Media Literacy—Concepts, Research and Regulatory Issues*. (2007). www.acma.gov.au/webwr/_assets/main/.../media_literacy_report.pdf

La littératie numérique inclut les aptitudes et les connaissances technologiques mais ce concept va bien au-delà. Tout comme la littératie traditionnelle inclut la capacité à comprendre, composer et analyser un texte écrit, la littératie numérique inclut une compréhension approfondie de la culture numérique et, ultimement, la capacité de créer un vaste répertoire de contenus diversifiés en utilisant une grande variété d'outils numériques.

Les définitions de *littératie numérique*, établies et convenues à l'échelle internationale, reposent habituellement sur trois principes : *les aptitudes et les connaissances voulues pour utiliser* une série de logiciels et d'applications de médias numériques comme l'ordinateur, le téléphone portable et la technologie Internet ; *la capacité à comprendre et à jeter un regard critique* sur les applications et les contenus des médias numériques ; et *les connaissances et les capacités à créer* à l'aide de la technologie numérique.³

Utiliser, comprendre et créer sont les trois verbes associés aux aptitudes et connaissances de toute personne ayant acquis des compétences numériques.

Utiliser – signifie avoir acquis des connaissances techniques qui permettent d'utiliser aisément l'ordinateur et Internet. Ces connaissances sont le fondement même d'un savoir plus approfondi en littératie numérique et se résument, essentiellement, aux aptitudes techniques suivantes : savoir utiliser les programmes informatiques comme le logiciel de traitement de texte, les navigateurs Web, le courriel et d'autres outils de communication. Si nous voulons que les Canadiens puissent acquérir ces connaissances de base, ils doivent avoir accès aux outils, équipements et ressources et être en mesure de les utiliser facilement – ce sont les réseaux à large bande, les ordinateurs, les logiciels, les moteurs de recherche sur Internet et les bases de données en ligne.

Comprendre – signifie saisir, mettre en contexte et évaluer avec circonspection les médias numériques. Les Canadiens doivent saisir l'importance de jeter un regard critique sur les contenus et applications des médias numériques pour mieux comprendre comment ces médias parviennent à influencer, modeler, modifier ou manipuler nos perceptions, nos croyances et nos émotions face au monde qui nous entoure. Si les Canadiens portent un regard critique sur les médias numériques, ils sauront tirer tous les avantages de leur participation active à une société numérique – et se prémunir contre les risques qui y sont associés. La gestion de l'information fait également partie des connaissances à acquérir en ce domaine. Dans une économie du savoir, il faut que les Canadiens puissent trouver l'information voulue, l'évaluer et l'utiliser adéquatement pour communiquer, collaborer et trouver des solutions et ce, dans leurs vies personnelle et professionnelle.

Créer – signifie savoir créer des contenus et communiquer avec efficacité en ayant recours aux divers équipements des médias numériques. La création à partir de médias numériques exige une connaissance dépassant largement celle du simple traitement de texte ou de la rédaction d'un courriel : cette création suppose qu'on puisse adapter un message selon le contexte et le public cible ; créer et communiquer via des médias complexes et conjuguant, par exemple, l'image, le son et la vidéo ; utiliser le contenu du Web 2.0 tels les blogues et les forums de discussion, le partage de photos et vidéos, les jeux sociaux et autres formes de médias sociaux. Former les Canadiens à créer à partir de médias numériques, c'est s'assurer qu'ils ne seront pas confinés au rôle de simples consommateurs passifs mais joueront pleinement leur rôle de citoyens contribuant activement à la société numérique.

3. National Broadband Plan Connecting America Section 9.3, Digital Britain Media Literacy Working Group Section 3.16, Australia's Digital Economy: Future Directions, p. 44.



« Bien que par le passé, les élèves se soient concentrés sur l'acquisition de compétences comme la lecture et l'arithmétique, les jeunes du XXI^e siècle doivent apprendre diverses formes de littératies qui leur permettront d'appréhender les idées, les attitudes et les technologies changeantes au sein de leurs collectivités et de leur société en général. »⁴

On utilise de plus en plus l'expression *compétences multiples* pour désigner les diverses aptitudes et habiletés requises lors de l'utilisation de la panoplie d'outils de communication dont nous disposons aujourd'hui. Selon ce concept, la littératie numérique ne représente pas simplement un savoir technologique : elle requiert un grand éventail de pratiques éthiques sociales et de réflexion qui s'installent au quotidien, dans notre milieu de travail ou d'apprentissage, dans nos loisirs ou nos activités quotidiennes.

En mettant au point un ensemble de normes et de paramètres du rendement technologique en matière de littératie numérique, la *International Society for Technology in Education* (ISTE) a mis en lumière ces compétences multiples. Outre le savoir lié à l'utilisation de la technologie, l'ISTE établit des normes en matière de :

- Créativité et innovation
- Communication et collaboration
- Aisance en recherche et information
- Pensée critique, résolution de problèmes et prise de décision
- Citoyenneté numérique⁵

Ces normes peuvent nous servir de point de départ pour construire un modèle semblable pour les Canadiens.

Modèle de littératie numérique

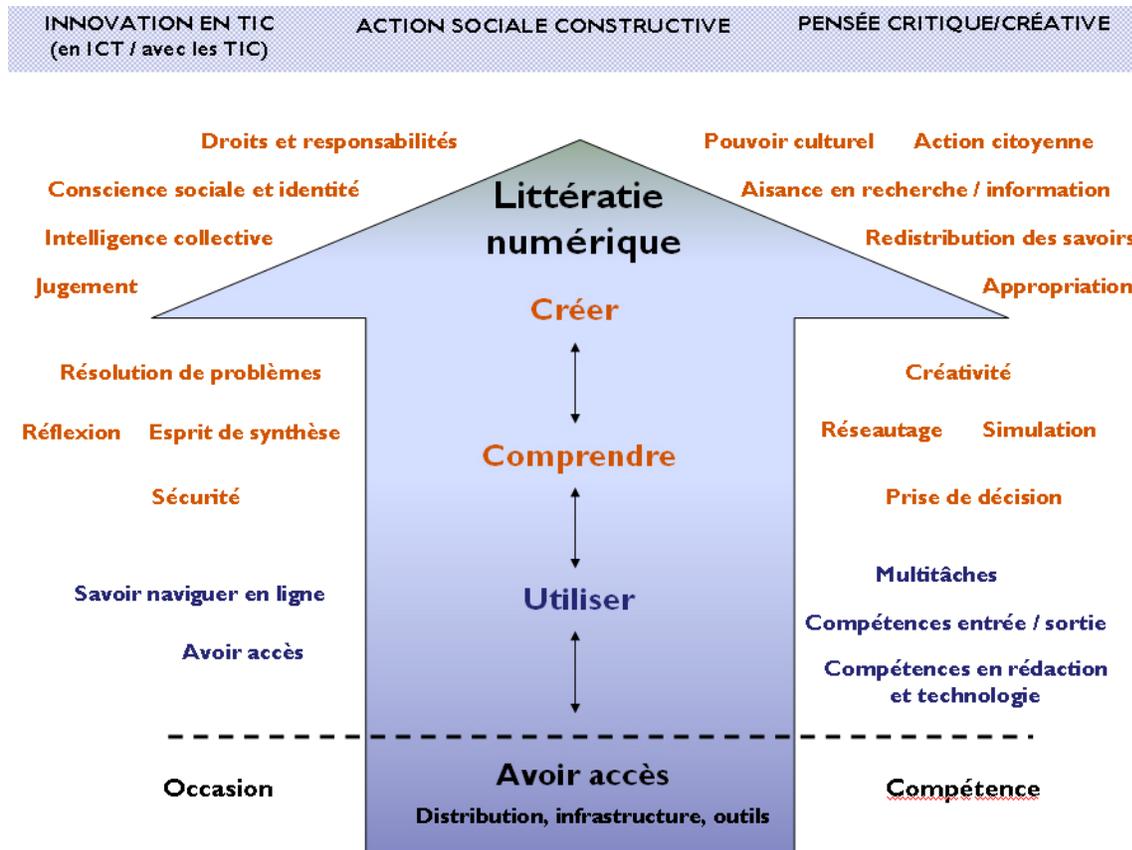
Le concept de littératie numérique s'étend bien au-delà des notions traditionnelles d'éducation aux médias et convient parfaitement à ce médium de communication électronique à la fois dynamique et interactif. La Grande-Bretagne, dans le cadre de son plan national, le groupe de travail sur la littératie des médias numériques ou *Digital Britain Media Literacy Working Group*, considère que la littératie numérique est un facteur déterminant et essentiel à la participation numérique active des citoyens – au même titre que l'inclusion numérique et les compétences numériques tout au long de la vie.

L'accès physique aux infrastructures, aux outils et aux équipements est l'élément premier sur lequel repose la littératie numérique. Mais pour favoriser une participation citoyenne maximale, encore faut-il que les investissements dans les infrastructures soient jumelés à des investissements en formation sur la maîtrise de ces outils. L'acquisition de ces compétences soutiendra, en retour, l'essor d'une littératie numérique de haut niveau qui propulsera l'utilisateur-participant vers ces lieux de transformation que sont l'innovation, l'action sociale constructive, la pensée critique et créative.

4. Gouvernement du Manitoba. *Littératie avec les TIC dans tous les programmes d'étude* – Ouvrage de référence destiné à répandre la culture informatique (2007).

5. National Educational Technology Standards for Students, Second Edition, ©2007, ISTE® (International Society for Technology in Education), www.iste.org. All rights reserved

Figure 1 : Un modèle de littératie numérique ⁶



La littératie numérique regroupe une multitude de compétences associées allant de la sensibilisation et la formation permettant de créer des citoyens avertis ainsi que des consommateurs et des utilisateurs assurés, jusqu'à des niveaux hautement sophistiqués et complexes de littératies et d'applications créatives et critiques.⁷ Atteindre ce niveau supérieur requiert une progression logique, mais l'ordre dans lequel chacun abordera cette progression dépend largement de ses besoins. La technologie étant en constante évolution, l'acquisition des compétences numériques est un processus continu dans la vie d'un individu.

6. Ce tableau s'inspire des modèles présentés dans les documents suivants : Report of the Digital Britain Media Literacy Working Group. (March 2009), DigEuLit – a European Framework for Digital Literacy (2005), and Jenkins et al., (2006) *Confronting the Challenges of Participatory Culture: Media Education for the 21st Century*. <http://www.newmedialiteracies.org/files/working/NMLWhitePaper.pdf>

7. Henry Jenkins, érudit américain, a identifié une série de "nouvelles littératies médiatiques", d'aptitudes et de compétences fondamentales requises pour être parmi les lettrés du 21^e siècle. En voici quelques-unes : la *Simulation*, savoir interpréter et créer des représentations de données pour exprimer ses idées, créer des modèles et identifier des tendances ; une *Cognition répartie*, utiliser efficacement des outils élargissant nos capacités intellectuelles ; une *Intelligence collective*, partager notre savoir et comparer nos réflexions pour l'atteinte d'un but commun ; et la *Navigation transmédiats*, suivre le fil des événements et de l'information en utilisant divers médias. Pour approfondir ce sujet, consultez l'ouvrage de l'auteur - Jenkins, H. et al. . *Confronting the Challenges of Participatory Culture: Media Education for the 21st Century*. <http://www.newmedialiteracies.org/files/working/NMLWhitePaper.pdf>



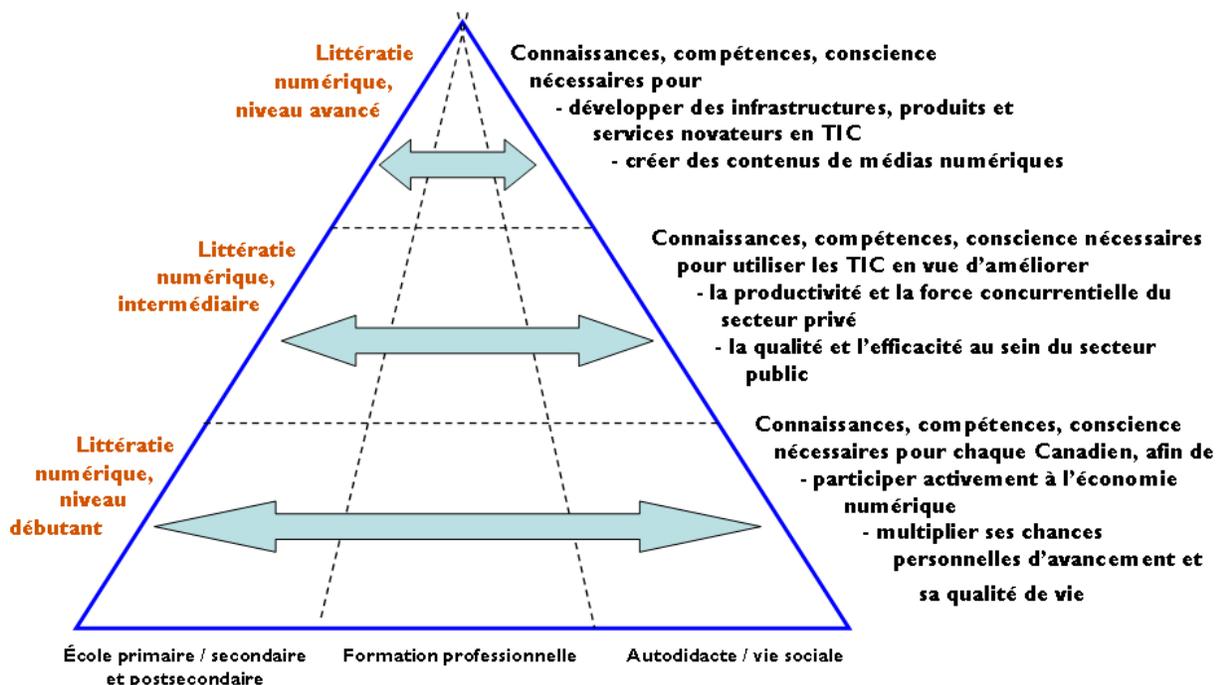
Le concept de littératie numérique présenté dans le modèle précédemment peut apporter cohésion, clarté et précision à toute discussion portant sur :

- Les diverses formes de compétences requises dans une économie numérique, comme le mentionne le document de consultation dans les chapitres traitant d'innovation, d'infrastructure, de secteur des TIC et d'acquisition des compétences numériques ;
- Les mesures à adopter afin de promouvoir la littératie numérique et l'acquisition de compétences dans chacune de ces thématiques ;
- Les rôles des différents partenaires et intéressés ;
- Les modes coopératifs requis pour s'assurer que tous les Canadiens auront la chance de développer leurs compétences numériques et de les mettre à profit.

Dans la perspective de la littératie numérique, –les compétences de fond acquises au primaire et au secondaire et, par la suite, de manière informelle dans nos relations sociales et nos recherches personnelles – sont le fondement des compétences acquises subséquemment au cours d'études postsecondaires, de formations professionnelles et d'apprentissages tout au long de la vie. Au niveau intermédiaire ces compétences permettent aux Canadiens d'utiliser les technologies numériques dans toutes les sphères de l'économie et de la société. À un niveau avancé, ces compétences soutiennent la créativité par le développement de contenus et de médias numériques et l'innovation dans les services et la production de TIC.

Le diagramme qui suit illustre ces relations complexes et les liens qui les relient aux multiples formes de compétences numériques dont il est fait mention dans les cinq thèmes présentés dans le document de consultation.

Figure 2: Littératie numérique et défis liés aux compétences dans une économie numérique



Une stratégie de l'économie numérique doit s'intéresser à tous ces aspects de la littératie numérique de manière exhaustive, cohérente et concertée de sorte que différents acteurs intervenant dans des champs différents entreprennent des actions conjointes qui se renforcent mutuellement.

« Connexions à large bande, ordinateurs, réseaux élaborés de gestion de données informatiques, utilisation sophistiquée de réseaux d'information sans fil sont sans aucun doute des indicateurs de connectivité, mais le sont aussi les aptitudes humaines nécessaires à l'utilisation de ces infrastructures, technologies et réseaux. »⁸

En favorisant la concertation entre partenaires du développement des compétences numériques, on s'assure que le Canada bénéficiera davantage des sommes importantes investies, par les Canadiens dans les secteurs de l'éducation, de la formation et du développement des compétences, sous forme de taxes, d'investissements personnels du citoyen dans sa propre formation et de frais supplémentaires pour des formations dans le secteur privé et public.

Bénéfices de la littératie numérique

On voit, dans la figure 2, qu'une stratégie globale en littératie numérique à l'échelle nationale permettra de relever les défis liés aux compétences, défis dont il est fait mention dans les cinq thèmes présentés dans le document de consultation. Ce plan national produira des avantages sociaux et économiques pour tous les Canadiens, lesquels s'ajouteront à l'amélioration de la qualité de vie des individus par le biais de nouvelles occasions d'emploi, de formation et de plaisir.

Parmi ces avantages, notons :

- Chez les Canadiens de tous âges et en particulier chez les jeunes, une plus grande conscience des risques personnels, financiers et autres courus sur Internet et une plus grande aptitude à gérer les dangers et les problèmes qui y sont associés – et de ce fait, une confiance accrue face au marché électronique - condition essentielle à l'essor du commerce électronique, des médias numériques, des services gouvernementaux en ligne et autres aspects de l'économie numérique.
- Capacité accrue à demeurer à la hauteur des avancées technologiques et à utiliser efficacement cette technologie pour accroître productivité et compétitivité dans tous les secteurs de l'économie, et plus particulièrement au sein des petites et moyennes entreprises ; par ailleurs, capacité accrue à améliorer la qualité et l'efficacité des services en éducation, en santé et autres services des secteurs publics et gouvernementaux – et de là soutenir le Canada dans sa capacité d'innover via les technologies numériques.
- Capacité accrue à créer des réseaux, produits et services novateurs pour une croissance rapide du marché des TIC au Canada et dans le monde et ce, grâce à la formation et à la rétention d'une main-d'œuvre hautement qualifiée – et de ce fait soutenir la croissance de l'industrie de la technologie de l'information et des communications au Canada, offrant des solutions concrètes au défi de bâtir une infrastructure numérique de calibre international, accessible et abordable pour tous et chacun.

8. Waverman, L. (2010). Connectivity Scorecard 2010. <http://www.connectivityscorecard.org/images/uploads/media/TheConnectivityReport2010.pdf>

- Pour les Canadiens qui se trouvent exclus ou désavantagés, au plan social, économique ou géographique, multiplier leurs chances de participer à l'économie numérique et d'en bénéficier – et ainsi combler les fractures numériques et bâtir une solidarité entre tous les Canadiens.
- Chez les utilisateurs, les entrepreneurs, les entreprises et les institutions culturelles nationales, améliorer la capacité de créer des contenus numériques d'information, de divertissement, de réflexion qui témoignent de l'expérience canadienne – et de ce fait soutenir l'essor des médias numériques qui créeront l'avantage du contenu numérique canadien.

Vous trouverez, en **Annexe C**, une présentation détaillée des avantages découlant d'un plan de littératie numérique et ce, tant pour l'économie et la société canadiennes dans son ensemble que pour chaque citoyen canadien.



Obstacles à la littératie numérique

Le document de consultation l'affirme, pour que le Canada devienne un chef de file de l'économie numérique, nous devons promouvoir l'acquisition de compétences numériques par tous les citoyens, de façon à ce qu'ils aient la capacité d'accéder, d'utiliser et d'interpréter un éventail toujours plus vaste et complexe d'informations numériques. Le document signale également l'émergence d'une fracture numérique où certains groupes ont plus difficilement accès aux nouvelles technologies et ont des difficultés à développer leurs compétences numériques.

Dans ce chapitre, nous jetons la lumière sur les principaux obstacles sociaux, économiques et géographiques qui freinent aujourd'hui l'essor de la littératie numérique universelle au Canada. Ce segment se veut un complément au cadre conceptuel présenté précédemment et une réponse concrète à la question à débattre : « Quels sont, à votre avis, les défis les plus importants à relever en matière de perfectionnement des compétences dans le contexte de l'économie numérique ? »

Établir une stratégie réussie de développement de la littératie numérique doit inclure de multiples éléments visant à franchir les différents obstacles spécifiques à divers groupes d'âge.

Les obstacles à la littératie sont nombreux: l'attitude, l'âge, le statut socioéconomique, la langue et la disponibilité des ressources selon la région. Toute stratégie visant à améliorer la littératie doit tenir compte de ces différents obstacles et, au besoin, prévoir la mise sur pied de programmes sur mesure afin de répondre aux situations particulières.

Disparité selon l'âge – des idées préconçues

On ne saurait nier qu'il existe des différences dans l'utilisation d'Internet selon l'âge : en 2009, 98 pour cent des Canadiens âgés de 16 à 24 ans utilisaient Internet comparativement à 66 pour cent chez les 45 ans et plus.⁹ Cependant, il est important de noter que 60 pour cent des nouveaux internautes provenaient du groupe le plus âgé – ce qui ouvre la voie à l'acquisition de compétences numériques chez ces nouveaux utilisateurs.

Par le passé, l'âge était l'unique facteur permettant de faire une distinction entre les utilisateurs des nouvelles technologies. Fait à noter, Mark Prensky, dans son article *Digital Natives, Digital Immigrants*,¹⁰ avance qu'au chapitre de l'utilisation des nouvelles technologies, ceux qui sont nés à l'époque du numérique sont nettement plus avantagés que leurs aînés qui ont dû les adopter à un âge plus avancé. Cette distinction, faite par Prensky, fut vigoureusement contestée car elle sous-entend que l'enfant de l'ère numérique a vu le jour dans une culture technologique et n'a pas à faire l'acquisition de compétences pour réussir à s'adapter aux dangers et aux avantages de l'ère numérique. De plus, elle sous-entend d'une part que les jeunes sont naturellement à l'aise avec la technologie, ce qui n'est pas le cas chez tous les enfants et jeunes adultes et que, d'autre part, les personnes plus âgées sont maladroites et peu familières avec ces nouvelles technologies numériques – ce qui encore une fois n'est pas toujours le cas. Par ailleurs, pareille distinction n'est pas très utile ; en effet, comme dans toute forme de

9. Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet (mai 2010). <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100510/dq100510a-fra.htm>

10. From On the Horizon, (MCB University Press (Vol. 9 No. 5, October 2001). Uniquement en anglais.

communication – que ce soit par l’écriture, la lecture ou le dialogue – toute personne doit acquérir les compétences nécessaires pour utiliser efficacement les médias technologiques et numériques. La diversité est telle, au sein d’une même génération, qu’on ne peut mettre tous ces individus dans une même catégorie – celle de personnes naturellement à l’aise avec les nouvelles technologies.

L’argument réfutant l’existence d’une jeune génération naturellement à l’aise avec l’univers des nouvelles technologies est confirmé par les résultats de la recherche portant sur les jeunes et l’usage qu’ils font des médias numériques. Un récent sondage mené auprès de 4374 élèves issus de 13 institutions révèle que la majorité d’entre eux possèdent un ordinateur personnel (93,4 %) et l’utilisent pour le traitement de texte (99,5 %), le courrier électronique (99,5 %) et la navigation sur le Net (99,5 %). Mais les chercheurs ont découvert qu’une minorité de ces élèves (21 %) créent leurs propres contenus multimédias.¹¹ Ces résultats semblent aller à l’encontre de cette l’hypothèse voulant que les jeunes forment la génération des « natifs de l’ère numérique ».

Mais voici ce qui importe vraiment : le simple fait de savoir utiliser un logiciel ou un moyen de communication électronique ne signifie pas nécessairement que l’utilisateur en saisit bien le contexte ou toutes les possibilités créatives. En faisant la distinction entre natif numérique et immigrant numérique, on suggère à la génération plus âgée d’abdiquer toute responsabilité d’éducation auprès de la jeune génération ; de toute évidence, ce concept dessert nos intérêts lorsqu’on tient compte de cette tendance, qu’ont les jeunes, d’utiliser les nouvelles technologies sans prendre en compte les conséquences personnelles, sociales et éthiques qui en découlent, ni les risques qui s’y rattachent.

Plutôt que d’adopter la dichotomie « natifs » et « immigrants », The Report of the Digital Britain Media Literacy Working Group, le groupe de travail sur la littératie numérique en Grande-Bretagne a élaboré des stratégies visant à rehausser le niveau de littératie numérique en se basant sur une gamme d’archétypes comportementaux : l’engagé, l’économe, le pragmatique, l’hésitant et le résistant.¹² Comme le montre l’annexe D, ces différences attitudinales fournissent un cadre plus approprié pour appréhender les complexités de la mise en place de programmes en littératie numérique, ainsi que le genre et la diversité des initiatives nécessaires pour rehausser le niveau de littératie.

Géographie

Le Canada s’étend sur un vaste territoire, ponctué de plusieurs grands centres urbains tout au long de la côte sud à la frontière des États-Unis et d’une foule de petites villes réparties ici et là, sur un terrain accidenté. Dans les régions éloignées, les deux principaux obstacles que nous devons franchir dans notre conquête d’une littératie numérique au Canada sont, sans contredit, un problème d’attitude et un autre d’accessibilité. La culture rurale d’une part, les difficultés et les coûts rattachés à l’édification d’infrastructures numériques desservant ces communautés d’autre part, sont des obstacles de taille qui ont pour effet de ralentir l’adoption d’Internet par ces populations. Le problème d’accessibilité en est un d’infrastructure et il est clair que l’installation de réseaux à large bande est un facteur déterminant qui encourage l’utilisateur à faire le saut vers le numérique.¹³ Élargir nos infrastructures ne suffira pas à combler la fracture numérique entre la population rurale et urbaine du Canada. Lorsqu’on analyse les modèles d’utilisation d’Internet et les facteurs déterminants comme le revenu, l’éducation et l’âge, force est de constater que la « ruralité, en soi, constitue un facteur important ».¹⁴

11. Benne et. al. *The ‘digital natives’ debate: A critical review of the evidence* (2010), p. 3.

12. Section 5.6. Une analyse alternative des attitudes utilisée par la Commission fédérale des communications américaine dans son rapport sur l’Adoption et l’utilisation des services à large bande aux États-Unis (p. 6) identifie les catégories suivantes : Froid au numérique, Plein d’espoir à propos du numérique, Mal à l’aise à propos du numérique, Presque convertis au numérique. L’âge et le type d’obstacles à l’adoption sont semblables aux catégories et aux analyses utilisées plus haut.

13. Statistique Canada. *Facteurs associés à l’utilisation de l’Internet : une question de ruralité?* (septembre 2007), p. 9. .

14. Idem.



Une infrastructure accrue ne saurait suffire à soutenir la littératie numérique en milieu rural car, contrairement aux zones urbaines, les technologies de l'information ne soutiennent pas systématiquement l'économie rurale. Qui plus est, alors que les réseaux à large bande prolifèrent, la fracture numérique ne se limite plus à des problèmes d'accessibilité et de connexions mais inclut une fracture de second degré provoquée par l'attitude culturelle et le niveau d'éducation.¹⁵ Dans son rapport *Broadband and ICT Access and Use by Households and Individuals*, l'OCDE décrit « Internet comme un média, une fenêtre ouverte sur le monde et à ce titre, suppose un échange complexe avec l'utilisateur qui va au-delà de l'outil en soi. »¹⁶ La complexité de cet échange confirme la thèse voulant que pour lancer des initiatives de littératie numérique, il nous faut tenir compte des influences et attitudes culturelles particulières ainsi que des obstacles géographiques faisant entrave au déploiement des réseaux à large bande, si nous voulons offrir à tous les Canadiens l'accès universel à Internet.

On trouve en Australie un modèle intéressant d'initiatives de littératie numérique au profit des communautés rurales ; divers paliers gouvernementaux ont conduit une série de programmes conçus en fonction de besoins précis de ces populations rurales.¹⁷ L'un de ces programmes consistait à établir des centres communautaires de technologie qui deviennent, bien souvent, le principal fournisseur de services et de formation locale. Dans ces centres, la technologie sert souvent de plateforme aux événements communautaires, projets et programmes éducatifs. Parmi les services offerts, notons la présence d'une infrastructure de communication comme l'accès à Internet à haute vitesse, le courrier électronique, la vidéoconférence et d'autres services en ligne, les programmes de formation et d'éducation, le soutien technique, l'entretien des ordinateurs et les solutions gouvernementales en ligne à tous les paliers du gouvernement.¹⁸

Une telle approche s'impose dans le contexte canadien. Conjointement au déploiement des réseaux à large bande, d'autres mesures doivent être adoptées – par exemple, des programmes d'acquisition de compétences numériques et de nouvelles infrastructures de communication – pour nous assurer que les communautés rurales, une fois connectées, aient les ressources voulues pour utiliser efficacement cette technologie à large bande. En créant des centres communautaires de technologie en milieu rural au Canada, nous offririons les ressources nécessaires pour soutenir et motiver ceux qui hésitent encore à adopter la technologie numérique ; ainsi, ils seraient en mesure de bénéficier pleinement des avantages sociaux et économiques que procure l'accès aux infrastructures à large bande. En outre, ces centres attireraient les utilisateurs actifs à s'engager plus avant et à participer davantage à la culture numérique.

Socioéconomie

Les plus grands obstacles à la littératie numérique sont les facteurs socioéconomiques. En vérité, la fracture numérique socioéconomique est, sans conteste, des plus importantes au Canada. Dans son Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, Statistique Canada affirme que 94 % des personnes constituant les ménages du quartile supérieur (dont le revenu était de 85 000 \$ ou plus) utilisaient Internet, comparativement à seulement 56 % des ménages du quartile inférieur (ayant un revenu de 30 000 \$ ou moins).¹⁹ Il en va de même du rapport de la *Federal Communications Commission* (FCC) des États-Unis, paru en février 2010 et qui affirme que les coûts liés à l'adoption et à l'utilisation des réseaux à large bande dans les villes américaines étaient un facteur déterminant qui incite les citoyens à ne pas se doter d'une connexion Internet à haute vitesse.²⁰

15. OECD *Broadband and ICT Access and Use By Households and Individuals*, p. 37.

16. Idem.

17. Audit of Australian digital media literacy programs p. 2.

18. Idem p.4.

19. Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet (mai 2010). <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100510/dq100510a-fra.htm>

20. Chez 35 pour cent des non-utilisateurs, la raison en est le coût. Parmi eux, 15 pour cent ont affirmé que le prix de l'abonnement mensuel était trop élevé et 10 pour cent, le prix de l'ordinateur. *Broadband Adoption in America* (février 2010), p. 5.

La première étape vers la culture numérique est d'offrir aux individus à faible revenu l'accessibilité aux réseaux à large bande. Mais ce ne serait qu'un début, on ne peut se contenter d'offrir des ressources techniques aux plus démunis : encore faut-il leur donner des ressources complémentaires soutenant la littératie numérique. Elles pourraient prendre la forme de cours, accompagnés de matériel écrit et audiovisuel ; ces cours et ressources pourraient être disponibles en ligne de même que dans les écoles, les bibliothèques et les centres communautaires.

Les Canadiens pourraient s'inspirer de la recommandation émise par la Federation Communications Commission (FCC) dans son récent rapport sur un réseau national à large bande, prônant la création d'un Digital Literacy Corps, une initiative de fonds publics qui s'inspire du modèle Peace Corps (organisation américaine d'aide aux pays en développement) mis sur pied par le président John F. Kennedy ; le Digital Literacy Corps (un organisme de soutien à la littératie numérique) s'adresse aux plus démunis, tels les groupes minoritaires, les citoyens en milieu rural et autres, afin de leur apprendre l'importance et l'usage des nouvelles technologies et des services Internet. De plus, il offrirait des programmes de formation et de sensibilisation dans les quartiers où le taux d'adoption du réseau à large bande est faible ; dans les bibliothèques et les centres communautaires, il formerait des employés afin de leur transmettre les connaissances de base sur l'utilisation d'Internet pour qu'ils puissent, à leur tour, former des gens en littératie numérique.

« COMMUNAUTÉS INDIGÈNES : Les communautés indigènes sont confrontées pour une grande part aux mêmes défis que les communautés rurales et socialement désavantagées. Cependant, leur contexte culturel spécifique et les problèmes liés à leur niveau d'alphabétisation doivent être pris en considération pour le développement de programmes de littératie numérique. Là encore, le Canada peut utiliser l'expérience australienne dans le développement de programmes spécifiques aux communautés indigènes. Ces programmes s'attachent à équiper les communautés et les écoles avec la technologie et les compétences nécessaires à l'utilisation efficace des médias et des communications numériques.²¹ Souvent, ces programmes sont associés aux Centres technologiques communautaires des communautés rurales. »

Bilinguisme

Dans Internet, l'anglais prédomine. Cela ne fait aucun doute. À première vue, cet état de fait n'augure rien de bon au chapitre de la promotion de l'autre langue officielle du Canada, le français; il a été observé que les Canadiens unilingues français font moins usage d'Internet que leurs vis-à-vis bilingues.²² Toutefois, cette situation pourrait ne pas perdurer avec l'avancée de nouvelles solutions technologiques – on songe aux services avancés de traduction qui parviennent à traduire des sites Web complets en quelques clics, comme Google Translate par exemple.²³ Le défi de se faire comprendre simultanément, en plusieurs langues, ne cesse de s'amoinrir.

Quoi qu'il en soit, nous devons créer des programmes de littératie numérique en français, conçus pour les Canadiens francophones, et nous assurer ainsi qu'ils pourront acquérir le savoir et les compétences nécessaires afin d'utiliser et de comprendre les médias numériques et, ultimement, créer des contenus numériques.

21. Audit of Australian digital media literacy programs. (juillet 2009), p. 16.

22. Gandal, Neil, The Effect of Native Language on Internet Usage (novembre 2002). CEPR Discussion Paper No. 3633.

Disponible du SSRN: <http://ssrn.com/abstract=359620>

23. <http://translate.google.com>



« De 1998 à 2008, le programme *Francommunautés virtuelles* mis sur pied par Industrie Canada subventionnait des organismes francophones et acadiens pour développer, en français, des contenus, des applications et des services sur Internet et pour encourager l'essor et l'utilisation des TIC au sein de leurs collectivités. Au cours de cette période, on compte la création de 46 sites Web, ainsi que d'un contenu français pour 203 autres sites, sans parler des 3000 personnes qui ont reçu une formation en TIC. Pourquoi ne pas nous inspirer des forces de ce programme pour établir les bases d'une approche sur lesquelles nous pourrions bâtir, à notre tour ?²⁴ »

Les médias numériques nous offrent une occasion en or de préserver notre langue et notre patrimoine culturel. Par exemple, la fonction lecture / écriture du média social Web 2.0 a déjà contribué à l'essor de l'utilisation d'Internet chez les francophones du Canada. Les médias numériques nous offrent également cette formidable percée²⁵ dans le monde de la production, de la distribution et de la consommation de contenus francophones. Comme le souligne David Crystal dans son ouvrage *Language Death*,²⁶ une langue menacée fait de grands progrès lorsque ses utilisateurs ont accès à la technologie électronique. Il nous faut promouvoir la littératie numérique, cette étape est cruciale si nous voulons profiter pleinement des contenus générés par l'utilisateur pour solidifier la production et l'utilisation des contenus francophones. Le troisième élément de la littératie numérique – soit la capacité de créer – joue un rôle essentiel pour les francophones utilisateurs de médias numériques.

Évidemment, la fonction lecture/écriture est tout aussi bénéfique pour les immigrants du Canada. Chez les nouveaux Canadiens, la littératie numérique favorise leur intégration au sein de la société canadienne tout en leur permettant de préserver leur langue et leur culture d'origine.

24. Industrie Canada, Évaluation finale du programme *Francommunautés virtuelles*, 2008.

25. Cunliffe, Daniel. Hypermedia Research Unit, School of Computing, University of Glamorgan, Pontypridd, Wales, UK. *Promoting minority language use on bilingual Websites*. « On pourrait dire que la présence d'une langue minoritaire, dans un nouveau média de masse, jouera un rôle tout aussi important pour la survie de cette langue que sa présence dans nos médias de masse traditionnels. » p. 2.

26. Crystal, David (2000), p. 141.

Stratégie de mise en œuvre de la littératie numérique

Dans cette section, nous approfondissons deux sujets traités dans les sections précédentes, à savoir le cadre conceptuel et l'analyse concrète, pour aborder les questions à débattre qui suivent :

- Quels sont, à votre avis, les défis les plus importants à relever en matière de perfectionnement des compétences dans le contexte de l'économie numérique?
- Quelle est la meilleure manière de relever ces défis?
- Que pouvons-nous faire pour que les personnes qui entrent sur le marché du travail aient des compétences numériques?
- Quel est le meilleur moyen de faire en sorte que la main-d'œuvre actuelle se perfectionne continuellement pour rester concurrentielle dans l'économie numérique? Les PME doivent-elles procéder différemment des grandes entreprises?
- Quels sont les effets de l'économie numérique sur le système d'apprentissage au Canada? Sur notre façon d'enseigner? Sur notre manière d'apprendre?
- Quelles stratégies devrait-on adopter pour réduire la fracture numérique?

Pour en faciliter la lecture, nous avons mis en marge nos réponses à ces questions.

Depuis quelques années, nous assistons à des discussions de haut calibre sur les actions à prendre pour que le Canada demeure concurrentiel dans une économie mondiale numérique.²⁷ Certaines prises de conscience alimentent ces échanges lorsqu'on voit des pays étrangers adopter des plans d'action pour fortifier leur économie numérique ; il nous faut reconnaître que si le Canada ne peut rester concurrentiel et se réappropriier sa place de leader international, c'est qu'un tel plan d'action et une stratégie bien ciblée s'avèrent nécessaires chez nous comme ailleurs.²⁸

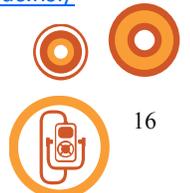
Jusqu'à maintenant, ce dialogue amorcé dans tout le Canada a surtout porté sur le développement des infrastructures, l'utilisation des TIC afin de promouvoir l'innovation en affaires, les moyens à prendre pour créer un cybermarché plus fort et plus sécuritaire.²⁹ Le Réseau Éducation-Médias, de concert avec ses multiples partenaires issus des gouvernements, universités, comités de formation, ministères de l'éducation, organismes de l'industrie, associations de bibliothèques et instituts de technologies de l'information et de médias numériques, est persuadé qu'il nous faut adopter une approche beaucoup plus globale si nous voulons bâtir une littératie numérique et un pays économiquement fort et compétitif.

Des précédents, au niveau de la recherche et à l'international, montrent que la littératie numérique soutient la participation, l'inclusion et l'innovation dans une économie du savoir. C'est ainsi que dans le cadre d'initiatives gouvernementales visant à promouvoir l'économie numérique et menées au Royaume-Uni (*Digital Britain*), en Nouvelle-Zélande (*Digital Strategy 2.0*), en Australie (*Future Directions*) et aux États-Unis (*National Broadband Plan: Connecting America*), la littératie numérique occupe une place prépondérante dans une économie du savoir. Chacun de ces pays reconnaît l'acquisition de la littératie numérique comme « une compétence essentielle à la vie », un processus d'apprentissage tout au long de la vie qui comprend la prématernelle, les études post-secondaires, la formation professionnelle, et les campagnes de sensibilisation grand public.

27. Avant le *Discours du Trône*, des discussions ont eu lieu entre les chefs d'entreprises, les représentants du gouvernement et les universitaires au forum [Canada 3.0](#) tenu à l'Institut Stratford ; de même qu'au forum tenu par le gouvernement du Canada, [L'économie numérique au Canada : Aller de l'avant](#).

28. Document d'information. *L'économie numérique au Canada: Aller de l'avant*. <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ecic-ceac.nsf/fra/gv00537.html>

29. Idem.

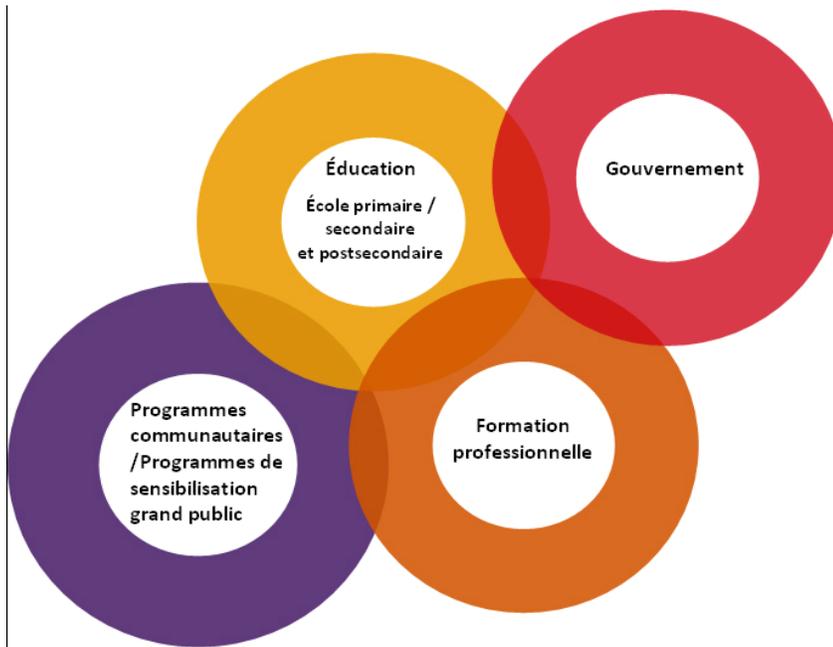




Nous croyons que le Canada doit faire de même ; il doit suivre l'exemple de ces pays avant-gardistes qui mettent de l'avant des stratégies globales en littératie numérique et ce, à partir de l'école primaire et tout au long de la vie. Ainsi, tout citoyen pourrait participer plus activement à la production et à la consommation d'une économie du savoir au Canada, et contribuer à en hausser les normes.

La pratique et les résultats obtenus démontrent que pour être efficace, la mise en œuvre de programmes de littératie numérique doit se faire conjointement dans quatre secteurs influents : éducation, formation professionnelle, gouvernement et programmes communautaires/ programmes de sensibilisation grand public. Chacun de ces secteurs touche une partie précise de la population ainsi que des besoins et des comportements différents. Pour qu'une littératie numérique globale devienne réalité, elle doit se faire par une approche intégrée, œuvrant conjointement sur tous les fronts dans chacun de ces secteurs. .

Quelle est la meilleure manière de relever les défis les plus importants en matière de perfectionnement des compétences dans le contexte de l'économie numérique ?



Éducation

L'éducation à tous les stades de la vie est au cœur de toute stratégie de littératie numérique. On a largement discuté, en profondeur, de l'importance du développement des compétences au niveau postsecondaire mais peu de discussions ont porté sur les compétences des TIC et sur la littératie numérique qu'il nous faut cultiver chez l'élève avant son entrée au collège ou à l'université. Dans ce segment, nous traiterons de l'importance de mettre en œuvre une stratégie de littératie numérique intégrée au programme scolaire, de la prématernelle à la 12^e année ou fin du secondaire et ce, dans le cadre d'un plan national canadien.

Quels sont les effets de l'économie numérique sur le système d'apprentissage au Canada? Sur notre façon d'enseigner? Sur notre manière d'apprendre ?

Les médias numériques sont omniprésents dans la vie des jeunes d'aujourd'hui. Du téléphone cellulaire à l'iPod et aux jeux électroniques, les médias numériques touchent tous les aspects de leur quotidien. On peut croire que ces activités numériques, si populaires auprès des jeunes, ne sont que jeux d'enfant mais la recherche démontre que ces jeux et jouets numériques participent au développement de toute une gamme d'aptitudes et de compétences qui leur seront nécessaires dans une économie numérique.³⁰ Par conséquent, il est impératif de reconnaître cette réalité et de l'intégrer dans l'expérience éducative de nos jeunes. L'éducation des jeunes doit non seulement intégrer l'utilisation de la technologie, mais aussi donner aux jeunes la formation nécessaire pour s'approprier les médias numériques de manière sûre, efficace et responsable.

Au primaire, bien des enfants ont déjà acquis les compétences technologiques de base et utilisent assez aisément les médias numériques. Mais ce qui fait trop souvent défaut est une compréhension profonde de cet environnement. Voilà où se trouve la responsabilité première de tout éducateur – conscientiser les jeunes aux réalités du monde numérique par l'acquisition d'une pensée critique.

La technologie peut être utilisée dans la classe pour faciliter l'apprentissage interpersonnel élèves-enseignant ou d'élèves à élèves.³¹ Elle n'est pas sensée remplacer ces liens essentiels mais plutôt créer des lieux de collaboration et des outils organisationnels. Qui plus est, l'utilisation des médias numériques en classe peut enrichir l'expérience d'enseignement et d'apprentissage grâce à ces capacités uniques qui les caractérisent – fournir des commentaires et rétroactions à l'utilisateur, s'adapter à la situation particulière de l'utilisateur et suivre les progrès de l'élève.³²

« Nous évoluons vers un système d'information nettement plus solide, dans lequel les groupes œuvrent de concert pour résoudre des problèmes d'une complexité telle qu'ils ne pourraient être résolus individuellement. Or, les écoles peuvent préparer les élèves à ce monde de demain – en leur permettant de développer et d'affiner leur expertise individualisée, en leur offrant des problèmes complexes dont la résolution nécessite un travail collectif, en leur enseignant l'éthique associée au travail dans ce contexte hautement collaboratif et ouvert. »³³

En excluant les médias numériques de l'école, on crée une coupure entre l'expérience personnelle et éducative de l'élève et ce dernier peut en souffrir. Les médias numériques sont du domaine du savoir technologique; on ne peut les exclure de la classe sans provoquer une grande dissonance en ignorant les jeunes, la façon qu'ils ont de réunir et partager des connaissances. De ce point de vue, il est donc fondamental de renforcer le continuum entre l'école et la maison, afin de définir une approche globale de l'éducation.

30. Lankshear, C., Knobel, M. (2003). *New Literacies: Changing Knowledge and Classroom Learning*. Philadelphia: Open University Press. Knobel, M., and Lankshear, C. (eds.) (2007). *A New Literacies Sampler and Digital Epistemologies*. New York: Peter Lang Publishing.

31. D^r Phillip McRae, Officier exécutif du Syndicat des enseignants de l'Alberta. Entrevue téléphonique. Le 29 janvier 2010. .

32. Collins, Allan, and Richard Halverson. "What May Be Lost and What May Be Gained." *Rethinking Education in the Age of Technology: The Digital Revolution and Schooling in America (Technology, Education--Connections (Tec)) (Technology, Education-Connections the Tec Series)*. New York: Teachers College Press, (2009). pp. 109-111.

33. Jenkins, H. (2010). *Learning in a Participatory Culture: A Conversation About New Media and Education*. http://henryjenkins.org/2010/02/_children_and_young_people.html



Au-delà de l'éducation aux médias numériques, il est important d'intégrer au curriculum une éducation par les outils multimédias interactifs. Dans son *Independent Review of the Primary Curriculum*, le Royaume-Uni affirme qu'il sera « de plus en plus important que les enfants acquièrent des compétences en TIC qui leur permettront de mettre en pratique avec confiance et souplesse les technologies de demain, et de relever les défis d'un monde incertain, Une bonne maîtrise des TIC est fondamentale pour participer activement à la société, et c'est à l'école primaire que l'on doit établir les fondements de cet engagement. La littératie numérique doit donc se trouver au cœur du programme d'études primaires, aux côtés de la lecture, de l'écriture et du calcul, afin de développer des compétences d'apprentissage et de vie.³⁴

Ce rapport préconise d'enseigner la littératie numérique à la fois comme une discipline, et comme un outil à intégrer dans d'autres disciplines. Les médias numériques doivent être utilisés dans le but de vitaliser tous les secteurs d'apprentissage, y compris l'alphabétisation et le calcul traditionnels. Enseigner les médias numériques de manière transversale, permet d'approfondir la compréhension de la discipline et celle de la littératie numérique.³⁵

« Dans son programme La littératie avec les TIC dans tous les programmes d'études (Continuum du développement – de la prématernelle à la fin du secondaire), le gouvernement du Manitoba apporte une distinction entre littératie des TIC, qui englobe l'aptitude à utiliser la technologie numérique (aptitudes numériques essentielles/digital life skills) et la littératie avec les TIC où le jeune choisit et utilise une technologie numérique pour éveiller la pensée critique et créative à l'égard de l'information et de la communication (habiletés en littératie numérique). On y stipule que : « La littératie des TIC est un élément essentiel de la littératie avec les TIC mais ne saurait, à lui seul, suffire. »³⁶

Le défi que représente le curriculum croisé ou l'intégration de la technologie dans l'ensemble du programme d'études est de nous assurer que les médias numériques ne nous détournent pas des objectifs principaux d'apprentissage.³⁷ Il est donc impératif que les enseignants reçoivent la formation initiale et de perfectionnement professionnels nécessaires pour intégrer les médias numériques dans la classe et installer le « climat psychologique » permettant aux élèves de créer et d'expérimenter. L'objectif ultime est de permettre aux enseignants d'acquérir, tout à la fois, les compétences techniques et la pensée critique ; ils seront ainsi bien mieux équipés pour transmettre ces habiletés à leurs élèves.

« Dans nombre d'écoles, les enseignants ont recours à la technologie pour répondre à divers styles d'apprentissage et susciter l'intérêt de tous les apprenants... Mais un outil fait défaut : un guide complet de lignes directrices conçu pour tous les enseignants, décrivant comment utiliser les nouvelles technologies pour promouvoir une pensée novatrice et le travail collaboratif, intégrer des ressources numériques d'une grande richesse à l'apprentissage de l'élève, utiliser diverses méthodes d'évaluation pouvant, en retour, améliorer l'apprentissage, illustrer des pratiques éthiques à l'ère du numérique, et contribuer à leur propre développement professionnel. »³⁸

34. *Independent Review of the Primary Curriculum*, p. 15.

35. Ibid, p 43

36. Gouvernement du Manitoba. Un modèle de continuum de la littératie avec les TIC dans tous les programmes d'études. (2006), p. 8.

37. D^r Michael Hoehsman, professeur à l'Université McGill. Entrevue téléphonique. Le 5 février 2010.

38. Ontario Public School Boards Association (2009). *What if: Technology in the 21st Century Classroom*.

Au Canada, le défi est le suivant : comment le gouvernement fédéral peut-il promouvoir un plan national de littératie numérique alors que l'éducation est de juridiction provinciale ? Une population ayant acquis « une éducation numérique » est une assurance de prospérité nationale et, à ce titre, une stratégie de littératie numérique ciblant tous les Canadiens doit être soutenue par le gouvernement fédéral.

Le programme Rescol, mis de l'avant par Industrie Canada et ayant pris fin en 2008, était un projet de partenariat entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, le monde de l'éducation, et le secteur privé et dont le but était de promouvoir l'application des technologies de l'information et des communications (TIC) à l'éducation. Ce programme pourrait nous servir de modèle quant au rôle du gouvernement fédéral comme partenaire et promoteur de littératie numérique œuvrant conjointement avec les représentants du monde de l'éducation.

Le Canada pourrait s'inspirer de *Futurelab*, un autre modèle du Royaume-Uni. Il s'agit d'un organisme indépendant, sans but lucratif, voué à transformer l'enseignement et l'apprentissage pour que ces activités soient mieux adaptées et plus engageantes aux yeux des apprenants du 21^e siècle. Futurelab œuvre en partenariat et collabore avec divers intervenants du monde de l'éducation, de la politique, de l'industrie, de la recherche et des actions communautaires dans le but d'encourager les éducateurs à adopter de nouvelles méthodes d'enseignement.³⁹

Aux États-Unis l'approche du gouvernement pour faciliter et guider l'éducation a été de positionner la Maison-Blanche comme modérateur animant des réunions pour les intéressés, en petits groupes (moins de 100 personnes), et se concluant par des plans d'action concrets . Pour assurer une approche coordonnée et complète des compétences en littératie numérique permettant à tous les citoyens l'accès à une éducation de haut calibre en la matière, le gouvernement canadien devrait organiser la rencontre régulière des représentants des ministères de l'Éducation et les départements de l'éducation participant à l'élaboration des programmes de littératie numérique ou de conception et de pédagogie. Leurs conclusions devraient être présentées dans le cadre d'une conférence nationale plus large ouverte à toutes les personnes intéressées.

Formation en milieu de travail

Pour participer activement à une économie numérique du savoir, il faut être en mesure de trouver l'information, de l'organiser, de la comprendre, de l'évaluer, de la créer et de la partager en utilisant une technologie numérique en constante évolution – des technologies et innovations exigeant un apprentissage continu. Après avoir entamé une carrière, toute personne doit avoir accès aux ressources qui lui permettront de continuer à développer ses compétences en littératie numérique. On a largement démontré les avantages économiques de posséder une main-d'œuvre bien ancrée dans la culture numérique – des compétences qu'il nous faut maintenir et parfaire constamment pour bénéficier pleinement des avantages qu'offrent les médias numériques sur le marché du travail.

Comment s'assurer que les employeurs disposeront d'une main-d'œuvre qualifiée et dont les compétences sont constamment mises à jour, afin de faire face à la concurrence au sein de l'économie numérique ?

39. <http://www.futurelab.org.uk/>





« Selon l'étude en cours Connectivity Scorecard, qui évalue et détermine annuellement le classement des 50 pays les mieux connectés grâce aux TIC, et la façon dont cela contribue à l'essor économique, le Canada se situe au 9^e rang mondial. L'auteur de cette étude, le docteur Leonard Waverman, note que « la moitié de la productivité se répartit entre le Canada et les États-Unis » (qui obtiennent les meilleurs résultats), sans doute en raison du faible taux de littératie numérique du Canada dans le monde des affaires. »

Force est de reconnaître qu'un travailleur peut maîtriser la technologie des médias numériques sans pour autant avoir les aptitudes adaptées à son milieu de travail.⁴⁰ Par conséquent, la création de programmes spécifiques au milieu de travail doivent bénéficier du soutien des fonds publics et leur mise en œuvre être encouragée par l'industrie. Nous devons fournir à l'industrie les ressources et les incitatifs qui l'amèneront à soutenir la littératie numérique chez leurs employés. Il faut élargir l'éventail des formations offertes présentement par le gouvernement, et les rendre facilement accessibles en ligne. Les programmes de formation numérique des employés doivent se concentrer non seulement sur les utilisations de base, mais aussi sur la compréhension et à la création de médias numériques.

Favoriser et promouvoir la littératie numérique au sein des petites et moyennes entreprises (PME) est un défi très important. Au Canada, les PME représentent plus de 99 pour cent des établissements commerciaux, elles emploient une partie importante de la population active canadienne et créent de nombreux emplois. Mais contrairement aux grandes entreprises et institutions publiques, les PME ont tardé à intégrer les technologies numériques à leurs opérations internes, à être présentes sur le Web et à développer leurs pleines capacités de commerce électronique en ouvrant leur boutique en ligne. L'économie numérique ne cesse de croître à travers le monde, laissant les PME - et les nombreux Canadiens qui en vivent - vulnérables face à la concurrence étrangère sur le marché canadien ; cet état de fait pourrait même les empêcher de joindre les chaînes mondiales d'approvisionnement des grandes multinationales.

Les PME doivent-elles
procéder
différemment des
grandes entreprises ?

Entre 2002 et 2004, l'Initiative canadienne pour le commerce électronique (ICCE) a examiné en détail dans quelle mesure les PME ont adopté les technologies numériques et les solutions d'affaires électroniques sur Internet et ce, par le biais de multiples sondages et groupes de discussion. L'ICCE a mis en lumière plusieurs obstacles faisant ombrage à l'adoption du numérique par les PME – en particulier des facteurs liés aux coûts, au temps et à l'incertitude face aux retombées de leur investissement – par ailleurs, les modèles d'adoption et la perception des obstacles variaient selon la taille et le secteur d'activité des PME.

Toutefois, comme le note le rapport final de l'ICCE *Pour une progression rapide 5.0*, les questions relatives à la littératie numérique sont souvent problématiques au sein des PME : celles-ci ont peu de connaissances en solutions d'affaires électroniques et des difficultés à attirer et à retenir le personnel riche en compétences numériques ; elles sont aussi confrontées au défi de gérer la transformation interne des affaires et d'innover dans les produits et services par la mise en application des technologies numériques. Selon les conclusions de l'ICCE, les PME elles-mêmes ainsi que les collègues, universités et autres intervenants devaient s'investir davantage dans la mise en œuvre de la littératie numérique au sein des PME.

40. Summary of international reports, research, and case studies of digital literacy p.24.

Depuis l'achèvement des travaux de l'ICCE, on constate que des résultats et des recommandations similaires se retrouvent dans le rapport du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications de 2006, à la Table ronde nationale sur l'économie de 2007 et au forum L'économie numérique au Canada tenu en 2009. Au cœur de toutes ces discussions, un thème récurrent et commun – la nécessité de créer des initiatives novatrices répondant aux besoins des PME en matière de littératie numérique, tout en prenant en considération leurs différences notoires selon leur taille et leur secteur d'activité.

Que pouvons-nous faire pour que les personnes qui entrent sur le marché du travail aient des compétences numériques ?

Le défi est complexe. Mais à n'en pas douter, le temps est venu d'agir pour développer la littératie numérique au sein des PME et faire de cette action la pierre angulaire de notre stratégie nationale d'économie numérique. Les gouvernements peuvent jouer un rôle important dans l'atteinte de cet objectif - en identifiant et mettant en œuvre des projets promouvant une plus grande littératie numérique par le biais d'incitatifs adéquats et de programmes visant le développement économique et régional et la formation des ressources humaines.

La formation en littératie numérique des nouveaux arrivants au Canada doit constituer également un élément central de la stratégie nationale en ligne. Nombre d'immigrants au pays ont rarement eu accès aux technologies numériques ; ils bénéficieraient grandement d'y être exposés et formés. Encourager la littératie numérique auprès de ce segment de la population permettrait de réduire la fracture numérique et de soutenir l'intégration sociale et économique. De fait, l'acquisition de compétences numériques chez les nouveaux Canadiens devrait être au cœur de notre stratégie nationale d'économie numérique, ainsi que le fondement de tous nos programmes de formation professionnelle.

Gouvernement

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont tous un rôle à jouer dans le soutien de la littératie numérique. Outre qu'ils opèrent, dans leurs sphères juridiques respectives, comme force stratégique et fournisseurs de ressources pour les initiatives numériques, tous les gouvernements ont la responsabilité d'encourager la littératie numérique via les programmes gouvernementaux en ligne et la formation des employés de services publics. À une époque où les services publics migrent en ligne, tout comme le dialogue politique, les citoyens dépourvus de compétences numériques risquent de se désengager du processus démocratique et de se voir privés de services publics.⁴¹

Au-delà des responsabilités générales que tous les gouvernements se partagent, le gouvernement fédéral a un rôle particulier à jouer dans l'élaboration d'un plan global et national. Ce plan favorisera une économie à la fois plus novatrice, productive et concurrentielle, solidifiera la présence canadienne dans le secteur des médias numériques en soutenant l'excellence par le développement des aptitudes, habiletés et compétences des Canadiens. Les trois ministères Industrie Canada, Patrimoine canadien et Ressources humaines et Développement des compétences du Canada (RHDCC) ont un rôle central à jouer à titre de leaders d'une stratégie nationale en littératie numérique. Mais pour réussir à la tâche, ils devront compter sur la collaboration et le soutien actif des autres ministères et organismes fédéraux, y compris les organismes responsables du développement régional.

41. Report of the Digital Britain Media Literacy Working Group Section 2.6



L'expérience de pays étrangers en témoigne, un leadership fort et une approche globale au sein de l'administration gouvernementale sont essentiels. Dans les stratégies de littératie numérique élaborées ailleurs, on retrouve un dénominateur commun : le rôle bien défini du gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, ainsi que la reconnaissance de champions dans des domaines tels que l'inclusion, la sécurité, l'éducation et la culture. D'autres expériences canadiennes en ont également fait la démonstration. Ainsi, la *Stratégie canadienne pour la promotion d'une utilisation sûre et responsable d'Internet* fut élaborée et mise en œuvre en 2001 par Industrie Canada, en partenariat avec le ministère de la Justice, le Solliciteur général, le ministère du Patrimoine canadien et l'Association canadienne des fournisseurs Internet. Les cinq piliers définis dans cette stratégie étaient :

- Appuyer les projets éducatifs conçus pour habiliter les utilisateurs;
- Promouvoir une autoréglementation efficace de l'industrie ;
- Renforcer l'application des lois dans le cyberspace;
- Mettre sur pied des systèmes et des lignes directes pour la déclaration de plaintes ;
- Favoriser les échanges entre les secteurs privé et public et leurs homologues en pays étrangers.

Parvenu à échéance, ce programme n'a pas été renouvelé mais Industrie Canada a maintenu son rôle de leader, pilotant l'élaboration de la stratégie numérique canadienne, un rôle que ce ministère devrait poursuivre dans le futur. Pour l'instant, différents aspects d'un plan national en littératie numérique tomberaient sous la juridiction de plusieurs ministères fédéraux. Ainsi, la sécurité sur Internet relève du ministère de la Sécurité publique Canada ; l'éducation des adultes et l'alphabétisation relèvent du ministère des RHDSC. L'essor des industries culturelles, institutions, créateurs et communautés (via Canada en ligne) relève du ministère du Patrimoine canadien, aussi responsable de fournir un cadre aux réseaux Radio-Canada/CBC et au CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications) responsables des politiques et des programmes en la matière.

Par ailleurs, certaines composantes du développement des compétences en littératie numérique relèvent de plusieurs institutions et ministères provinciaux; c'est le cas, notamment, des ministères et services dont le mandat couvre les secteurs de l'éducation, de la formation, des collèges et universités, des petites entreprises et de l'innovation. La littératie numérique touche tous ces secteurs d'activité. Pour être en mesure d'élaborer un cadre de travail à la fois global et efficace, en matière de littératie numérique, le Canada doit s'assurer la présence et la collaboration de tous ces intervenants et autres en provenance de différents secteurs gouvernementaux.

Le gouvernement poursuit activement le transfert de ses services sur le Net et son action sert d'exemple, motivant la communauté à utiliser les services en ligne. En multipliant l'offre de ses programmes en ligne, le gouvernement sensibilise la population aux avantages et aux risques courus lorsqu'on utilise les médias numériques ; ce faisant, il contribue à rehausser le niveau des compétences numériques des citoyens canadiens.

Pour assurer la réussite de tout programme en médias numériques administré par le gouvernement, l'élément clé est sans contredit une transparence accrue et une politique prônant un plus grand accès à l'information. Le débit et le transfert de l'information sont au cœur de la communication issue des médias numériques, un processus qui repose inévitablement sur la transparence au sein du gouvernement et qui soutient la littératie numérique chez le citoyen. Le gouvernement fédéral américain a grandement misé sur une information plus

ouverte. Bien que le statut juridique de l'information d'intérêt public diffère entre les États-Unis et le Canada,⁴² nous avons beaucoup à apprendre des américains à cet égard. Sa politique de la transparence – US Open Government Program⁴³ – fut lancée pour instaurer plus de transparence et de responsabilité au sein du gouvernement tout en ayant l'effet d'un catalyseur contribuant à l'essor technologique à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement.⁴⁴ Plusieurs départements du gouvernement fédéral américain y contribuent en fournissant leur base de données,⁴⁵ dont les départements de l'Éducation, de la Défense, du Commerce, de la Justice ainsi que le département d'État. La nature même de l'information, de surcroît présentée en formats numériques, suppose que le citoyen doit détenir les compétences voulues pour y avoir accès. Nous croyons qu'à tous les paliers du gouvernement du Canada, le libre accès à l'information doit être un principe fondamental régissant tout programme de médias numériques.

Outre les avantages économiques et sociaux des programmes gouvernementaux en matière de médias numériques, il faut reconnaître que l'utilisation de médias numériques devient un outil de sécurité publique qui se trouve au cœur de nos réseaux de communication. Nos citoyens doivent posséder les compétences numériques voulues pour avoir accès aux services de santé et sécurité publiques et ce, de manière sûre, rapide et efficace.

On reconnaît de plus en plus l'importance de l'éducation aux médias et de la littératie numérique au sein d'organismes de réglementations à travers le monde ; plusieurs notent l'importance d'éduquer et de sensibiliser la population, ce qui a pour effet de réduire la présence de réglementations plus intrusives, notamment en matière de politique sociale. À titre d'exemple, les organismes de réglementations européens « ont délaissé la protection de la censure, et mis sur pied des services de consultation ou de défense des consommateurs de médias numériques. »⁴⁶

Au Canada, le CRTC, organisme chargé de réglementer et de superviser la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes, encourage depuis 15 ans l'éducation aux médias ; sa première action remonte à une annonce grand public traitant de violence à la télévision dans laquelle il déclarait : « Le Conseil encourage les télédiffuseurs et les distributeurs à accentuer leur participation à des mesures d'initiation aux médias et de sensibilisation du public (...) Il fait observer à cet égard qu'il considérera généralement le financement des organismes tiers participant directement à l'initiation aux médias comme un avantage tangible au moment du transfert de la propriété ou du contrôle des entreprises de radiodiffusion. »⁴⁷

Dans son plan de travail triennal 2008-2011, le président du CRTC Konrad von Finckenstein réitère son appui en affirmant que « des Canadiens informés qui participent au système des communications » est une réalité en devenir et une priorité au sein du CRTC.⁴⁸

Par ailleurs, le CRTC est membre du *International Institute of Communications' International Media Literacy Research Forum* dont le mandat consiste à « améliorer notre compréhension des questions émergentes, promouvoir les approches novatrices et faire inscrire la question de littératie numérique à l'ordre du jour de l'agenda politique des décideurs à travers le monde. »

42. « Open Data – USA vs. Canada » eaves.ca. Le 16 avril 2010. <http://eaves.ca/2009/10/08/open-data-us-vs-canada/>

43. <http://www.whitehouse.gov/Open>

44. Voir la Galerie de l'innovation : <http://www.whitehouse.gov/open/innovations>

45. <http://data.gov>. Voir la liste complète des départements participants sur le site (anglais) <http://www.whitehouse.gov/open/around>

46. http://www.acma.gov.au/webwr/assets/main/lib310665/media_literacy_report.doc (p. 5).

47. Avis public de la CRTC 1996-36. Politique sur la violence dans les émissions de télévision.

48. <http://www.crtc.gc.ca/fra/BACKGRND/plan2008.htm>





Contrairement à certains organismes de réglementation en communications, le CRTC n’a aucun mandat juridique pour promouvoir et soutenir la littératie et les médias numériques. Ceci dit, il a grandement fait avancer les choses – et nous l’espérons, continuera à le faire – en soutenant et en faisant la promotion de l’éducation aux médias et de la littératie numérique au Canada. Il peut le faire par la diffusion d’avis publics visant à inciter l’industrie des médias et le grand public à soutenir l’éducation aux médias et la littératie numérique ; en continuant à reconnaître que les projets et organismes d’éducation aux médias et de littératie numérique puissent recevoir des avantages tangibles lors des transactions entre corporations de radiodiffusion ; en soutenant la recherche sur les habitudes d’utilisation et de consommation des Canadiens en matière de médias numériques.

Quelles stratégies devrait-on adopter pour réduire la fracture numérique ?

Outre le CRTC, d’autres institutions culturelles fédérales comme Radio-Canada/CBC et l’ONF pourraient jouer un rôle plus important pour le développement de la littératie numérique en participant à la sensibilisation de la population par la diffusion d’information, le soutien au développement de contenu numérique et en servant d’incubateurs pour des projets novateurs qui conjuguent médias numériques et formes traditionnelles de programmation audiovisuelle.

Sensibilisation du public et programmes communautaires

Sensibilisation

Pour qu’un programme de littératie numérique donne de bons résultats, le public doit reconnaître et apprécier la valeur des ressources pédagogiques en éducation aux médias. Sans littératie, les infrastructures sont sous-utilisées ; il en va de même des programmes de littératie – ils seront peu utilisés si la population n’a pas conscience de leur valeur et de leur efficacité. C’est pourquoi nos programmes de littératie numérique doivent toujours être accompagnés d’une campagne de sensibilisation grand public.

Pour instaurer la littératie numérique dans une société, le plus grand défi à franchir est le changement des comportements et des attitudes des personnes n’ayant pas encore adopté les nouvelles technologies ; pour ce faire, la meilleure stratégie réside en une campagne publicitaire multimédia faisant appel à toute la gamme des ressources en médias analogiques et numériques – de l’imprimé à la radio en passant par la télévision et les blogues, les sites canadiens de nouvelles et de loisirs, les médias sociaux comme *Twitter*, *Facebook* et *YouTube* et même que les autres formes de médias sociaux et viraux – et ce, dans les deux langues officielles. Coordinée et parrainée par le gouvernement fédéral, cette campagne de sensibilisation multimédia et grand public aurait pour objectif d’inciter les Canadiens à s’engager dans une démarche de littératie numérique quel que soit leur âge, situation géographique, culture, statut ou attitude socioéconomique.

Nous devons nous pencher sur la question du droit d’auteur où les besoins sont particulièrement pressants. Nombre de Canadiens veulent agir en citoyens responsables dans leurs activités en ligne mais ignorent leurs droits et responsabilités au regard de leurs propres créations et de celles d’autrui. La modification de *la Loi sur le droit d’auteur* donne l’occasion de sensibiliser la population à cette problématique omniprésente et de ce fait, encourager un changement d’attitudes et de comportements pour le bénéfice à long terme des principaux intéressés.

Programmes communautaires

Au cœur de toutes les stratégies nationales de littératie numérique à travers le monde, on retrouve les programmes éducatifs visant à donner aux citoyens les compétences numériques voulues. Au Canada, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes communautaires en littératie numérique doivent comporter une première étape : soit l'étude de programmes et d'initiatives canadiennes semblables, avec une attention particulière aux projets ayant obtenu les meilleurs résultats.

Cela ne fait pas de doute, les réseaux et les organismes communautaires ont joué un rôle de premier plan en « fournissant et en maintenant les infrastructures sociales et techniques permettant l'accès, l'adoption et l'utilisation des TIC au Canada. »⁴⁹ Mais le défi est de taille : si le milieu scolaire s'avère le lieu idéal pour atteindre et éduquer les jeunes Canadiens, le milieu communautaire pour sa part doit élaborer des programmes de littératie numérique conçus pour le grand public – à savoir les parents, les personnes âgées, les nouveaux arrivants, les citoyens défavorisés au plan socioéconomique, culturel, linguistique ou géographique.

Devant pareils défis, il nous faut trouver une solution globale convenant tant au secteur privé que public.

Initiatives gouvernementales

Le Programme d'accès communautaire (PAC) chapeauté par Industrie Canada peut nous servir de modèle, illustrant de quelle manière le gouvernement fédéral peut œuvrer de concert avec les provinces et les territoires dans le but de soutenir les programmes communautaires en littératie numérique. Dans le cadre du PAC, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les groupes communautaires, les organismes sociaux, les bibliothèques, les écoles, les groupes de bénévoles et le milieu des affaires ont uni leurs efforts pour créer des centres communautaires offrant aux adultes et aux jeunes une formation et du soutien informatiques.⁵⁰

Voici quelques exemples des programmes offerts par le PAC :

- SOS (Seniors On Seniors) Technologie – une série d'ateliers gratuits offerts à travers le Canada, où des mentors d'âge mûr enseignent les nouvelles technologies à d'autres personnes âgées.
- JobStart à South Etobicoke, en Ontario – possède une clientèle diversifiée y compris des jeunes, des étudiants, des personnes ayant un handicap, des adultes, des nouveaux arrivants au Canada à qui on offre l'accès aux nouvelles technologies pour les aider à trouver un emploi et parfaire leur méthode de recherche d'emploi.
- Le Centre PAC pour l'éducation aux adultes Sto:lo - sis à Chilliwack, ce centre aide les apprenants adultes à acquérir des compétences technologiques.
- Le Purple Thistle Centre – un centre d'art géré par de jeunes activistes de l'Est de Vancouver, où les jeunes ont l'occasion de développer leurs habiletés en multimédia.

En intégrant aux sites et aux programmes PAC une formation en littératie et en compétences numériques, nous améliorons l'accessibilité et l'utilisation de ces nouvelles technologies pour tous les Canadiens et du coup, améliorons leur qualité de vie

49. Comité exécutif, Alliance canadienne de recherche pour le réseautage et l'innovation communautaire : Présentation au Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications. Le 3 novembre 2005. http://www3.fis.utoronto.ca/iprp/cracin/TPRP_nov3_letter_signature.pdf

50. Industrie Canada. L'IJ du Programme d'accès communautaire (PAC) à travers le Canada. Visionné le 26 avril 2010. <http://www.ic.gc.ca/eic/site/cap-pac.nsf/fra/00015.html>.



Pour apporter un changement en profondeur, le gouvernement fédéral peut fournir un soutien stratégique d'envergure nationale, doublé d'un soutien financier. Le soutien stratégique permettra aux provinces et aux collectivités d'identifier leurs besoins dans un premier temps avant de disposer des sommes nécessaires pour y répondre.

« Dans un rapport publié par le ministère britannique de la culture, des médias et du sport, on propose différentes façons de soutenir la stratégie nationale – y compris pour la littératie numérique. L'une des principales recommandations est la création d'un réseau du transfert des connaissances en matière de médias numériques.⁵¹ Ce réseau de transfert des savoirs faciliterait l'échange d'informations, permettant aux institutions pédagogiques d'apprendre de l'expérience de leurs pairs, à travers le pays. Ce lieu permettrait également de créer des liens entre les principaux intervenants et les fournisseurs de services. »

Le gouvernement fédéral peut continuer à soutenir, par ses ressources, des programmes comme les PAC mais il faut également incorporer, à chacun des buts du programme et aux conditions de subvention, un soutien spécifique pour les initiatives de littératie. Toutefois, comme nous le mentionnons tout au long de ce document, les programmes de subvention du gouvernement fédéral généreraient plus de bénéfices sociaux, culturels et économiques si le soutien financier était jumelé à un soutien stratégique – et seulement si l'acquisition de compétences numériques occupe la première place dans l'élaboration d'une infrastructure.⁵² Par exemple, le gouvernement du Canada œuvre actuellement en partenariat avec les ministères de l'Éducation et TelecomPionniers pour mettre sur pied le programme Ordinateurs pour les écoles (OPE), un programme qui a fourni aux écoles canadiennes plus d'un million d'ordinateurs remis à neuf. Il serait logique de pousser plus avant ce programme en subventionnant un deuxième volet, éducatif celui-là, pour aider les élèves à développer leurs habiletés en littératie numérique.

Bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques sont des partenaires stratégiques pour l'essor de la littératie numérique chez les Canadiens. Parce qu'elles sont gratuites, accessibles et adoptent une politique d'inclusion, les bibliothèques publiques du Canada demeurent le réseau informel d'apprentissage au sein de notre société – une sorte « d'université populaire » - en cette ère du numérique. Fait intéressant, elles n'ont jamais été aussi bien adaptées et utiles que depuis la dernière décennie alors qu'on assiste à une affluence toujours accrue de visiteurs, en personne et en ligne : deux tiers des Canadiens affirment posséder et utiliser leur carte de membre de la bibliothèque locale. Même dans les très petites collectivités, où les écoles et les banques ont été fermées, la bibliothèque tient bon. Ce service public fut le premier, au Canada, à offrir aux citoyens un accès public à l'ordinateur. Rendre Internet accessible à tous fait partie intégrante de la vision du gouvernement, notamment via son Programme d'accès communautaire (PAC), mais depuis longtemps déjà les bibliothèques fournissent la grande majorité des services publics d'accès à Internet existants à ce jour.

Les bibliothèques ont toujours aidé les gens, de tous âges et de tous niveaux scolaires, à trouver les ressources qu'ils recherchent et c'est pourquoi la littératie médiatique dans un monde numérique s'est naturellement installée au cœur de leur mission. Elles se sont spécialisées dans l'instruction de base (Richmond Public Library) et les programmes d'orientation parentale et familiale (avec le Réseau Éducation-Médias) pour aider les parents à

51. *Creative Britain New Talents for the New Economy*. (2008), p. 37 Section 3.15

52. D' Phillip McRae, officier exécutif du Syndicat des enseignants de l'Alberta. Entrevue téléphonique. Le 29 janvier 2010.

comprendre la nature brute et non filtrée d’Internet, ainsi que les défis et les options qui se présentent aux parents de la « génération Internet ». Les partenariats entre bibliothèque publique et éducation aux médias (Ottawa Public Library) comprennent des organismes œuvrant auprès des immigrants et des groupes de jeunes comme les Guides. Les bibliothèques publiques sont toutes désignées pour ce genre de partenariats en raison de la grande affluence de leur public, de la confiance qu’elles suscitent au sein de la population et de leur mandat qui s’adresse à tous les âges de la vie. De plus, les bibliothèques ont créé ou aidé à offrir une programmation grand public portant sur des sujets comme la cyberintimidation, le droit d’auteur, les réseaux sociaux en ligne et la protection du droit à la vie privée ; ces programmes avaient pour objectif d’aider tous les citoyens et les familles à assumer la responsabilité d’assurer le mieux-être de nos jeunes, en se regroupant pour trouver ensemble des solutions concrètes. Autrement dit, s’il est vrai que les bibliothèques se sont toujours consacrées à accroître la littératie au sein de la population, il va s’en dire qu’elles ont déjà pris le virage du 21^e siècle en élargissant leur mandat qui inclut la littératie numérique ; elles offrent la possibilité de participer et d’avoir un accès constant, puissant et sans fil à Internet, à très peu de frais.

Aussi, la participation de ces institutions publiques, débordantes de vitalité, est fondamentale dans toute stratégie numérique nationale.

« À Montréal, le projet en littératie numérique de la bibliothèque Atwater oeuvre en partenariat avec des praticiens des nouveaux médias, des entreprises en nouveaux médias, des écoles et des organismes communautaires locaux ; ce projet s’adresse à des jeunes anglophones vulnérables, issus du quartier ouest du centre-ville de Montréal, et les aide à acquérir des compétences en création de nouveaux médias comme les blogs, la production vidéo, l’édition Web et le design graphique. »

Secteur privé

Créer des programmes pour aider le grand public à acquérir des compétences numériques est une formidable occasion de partenariat entre secteur privé, secteur public, organismes sans but lucratif –surtout pour les entreprises particulièrement investies dans les médias numériques comme les diffuseurs et les fournisseurs de services Internet. Par exemple, au Royaume-Uni le programme Race Online for 2012 met au défi les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux à unir leurs efforts pour aider les groupes les plus démunis à acquérir des compétences numériques. Les partenaires – dont certaines entreprises bien connues comme Google, Skype, Microsoft – font leur part en faisant la « promesse d’agir en bon partenaire » en s’engageant à prendre certaines actions, comme soutenir une collectivité locale, faire un don d’argent ou d’équipement, prendre des mesures pour inciter les personnes âgées à naviguer sur le Net, former des clients ou des employés. Nous pourrions nous inspirer de ce modèle et l’appliquer au Canada.

En outre, le secteur privé peut encourager et promouvoir la littératie numérique par le biais de concours grand public, de bourses d’études et de stages.⁵³ Il a été démontré que l’attribution de prix est source d’innovation.⁵⁴ Des concours comme celui organisé récemment par la compagnie de location vidéo Netflix⁵⁵ a généré recherche, investigation effrénées, et provoqué un dialogue collaboratif entre les communautés des sciences technologiques et le grand public. Le prix Netflix, qui visait à améliorer la justesse de prédiction quant à la façon dont une

53. *Australia’s Digital Economy: Future Directions*. (2009), p. 28.

54. D’ Phillip McRae, officier exécutif du Syndicat des enseignants de l’Alberta. Entrevue téléphonique. Le 29 janvier 2010.

55. <http://www.netflixprize.com/>



personne va apprécier un film , a remis un million de dollars à l'équipe qui a su mettre au point le meilleur algorithme de recommandation de films. Voilà des projets novateurs qui viennent perturber le schéma habituel de production de l'industrie et qui incitent à participer aux médias numériques, en même temps qu'ils constituent un exemple probant de recherche et développement multisources.

* * * *

La mise en œuvre des stratégies présentées jusqu'à maintenant dans ce mémoire représente des changements d'envergure qui s'imposent, si nous voulons que le Canada reprenne sa place de chef de file dans le monde du numérique. Bien que ces stratégies soient réalisables à plus ou moins court terme, nous comprenons qu'il faudra sans doute du temps pour effectuer de tels changements. Dans la prochaine section, nous présentons les modifications qu'il nous faut entreprendre **dès maintenant** si nous voulons non seulement demeurer dans la course mais atteindre l'excellence en tant que nation numérique.





Recommandations : Actions, objectifs et échéanciers

Dans cette section, nous avançons une série de recommandations et d'actions à entreprendre pour jeter les premiers jalons de la mise en œuvre de la stratégie nationale de littératie numérique, présentée dans la section précédente.

Cette section permet de répondre aux questions suivantes:

- Devrions-nous établir des cibles pour la stratégie numérique canadienne? Si oui, quelles devraient être ces cibles?
- Quel devrait être l'échéancier pour l'atteinte de ces cibles?

En répondant à ces questions, nous assumons que les objectifs de base du document de consultation, sont acquis – par exemple, offrir l'accès universel aux compétences numériques à tous les Canadiens et s'assurer que les investissements dans les technologies et les infrastructures soient toujours accompagnés d'investissements équivalents en littératie numérique.

Ces cibles et objectifs ayant été établis comme conditions préalables à cette consultation, nos recommandations portent essentiellement sur l'organisation, la procédure et l'échéancier nécessaires à leur réalisation. .

1. Le gouvernement fédéral devrait se doter d'une stratégie d'économie numérique nationale ayant, comme pierre angulaire, la littératie numérique. À cette fin, le gouvernement devrait :
 - Créer un groupe de travail sur la littératie numérique – Le gouvernement fédéral, et plus précisément Industrie Canada, Ressources humaines et développement des compétences et Patrimoine canadien, devraient immédiatement mettre en place un groupe de travail sur la littératie numérique réunissant des acteurs clés œuvrant à tous les paliers gouvernementaux (tant fédéral que provinciaux et territoriaux) ainsi que des représentants du monde des affaires et des organismes communautaires provenant de partout au Canada. Ce groupe de travail aurait pour mandat de créer un plan multijuridictionnel pour la mise en œuvre d'une **STRATÉGIE NATIONALE EN LITTÉRATIE NUMÉRIQUE**, donnant à chaque Canadien l'assurance de pouvoir développer ses compétences numériques, de façon que le Canada devienne un chef de file de l'économie numérique mondiale.
 - Tenir une conférence pour les intervenants en littératie numérique – Il faudrait organiser, d'ici un an, une réunion de tous les intervenants provenant des quatre secteurs où elle sera mise en oeuvre. Devraient être représentés les éducateurs, chefs d'entreprise, représentants officiels des gouvernements, groupes communautaires, spécialistes en technologie et contenu numérique. Cette conférence aurait pour objectif de créer et de lancer une stratégie nationale conjointe visant à solidifier la littératie numérique au Canada et en faire la pierre angulaire d'une stratégie sur l'économie numérique. On y examinerait le mode de fonctionnement spécifique de chaque organisme et la meilleure façon d'intégrer la littératie numérique dans chacun d'eux. De plus, le gouvernement devrait profiter de la tenue de cette conférence pour annoncer la création de divers projets en littératie numérique. .

2. Parallèlement à l'activité du groupe de travail, le gouvernement fédéral devrait subventionner une étude nationale permettant de déterminer les compétences numériques qui font le plus défaut aux jeunes, selon la perspective des élèves et des enseignants. L'étude nationale la plus récente sur les comportements, attitudes et opinions des enfants canadiens envers la technologie numérique date de 2005.⁵⁶ Les nouveaux résultats permettraient de s'assurer que les programmes et les outils sont bien adaptés aux besoins de la jeunesse canadienne et de leurs éducateurs, et permettraient une évaluation future de ces programmes.
3. En préparation de cette conférence, le groupe de travail devrait :
 - Répertorier les programmes de littératie numérique ayant cours au Canada, y compris ceux offerts par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.
 - Évaluer les résultats et les enseignements tirés des anciens projets de littératie numérique – tels RESCOL et PAC, et d'initiatives gouvernementales antérieures visant à encourager la littératie numérique par la formation professionnelle, l'essor économique et les programmes régionaux de développement.
 - Revoir les rôles, actuels et potentiels, des agences et des ministères fédéraux pour mener et soutenir une approche globale, incluant l'ensemble du gouvernement, dont l'objectif serait le développement de la littératie numérique et ce, conjointement avec des instituts de réglementation et des organismes culturels comme le CRTC, Radio-Canada et l'ONF, de même que des institutions chargées de développement économique, social et régional.
 - Dresser un bilan national permettant de comparer les sommes investies dans la littératie numérique à nos investissements consacrés au développement technologique et à l'accessibilité des infrastructures.
4. Le groupe de travail en littératie numérique devrait également se pencher sur les options que nous offrent les politiques suivantes et préparer des recommandations pour qu'elles soient prises en considération pendant la conférence :
 - Procéder au lancement d'un vaste projet fédéral/provincial/territorial en littératie numérique, dont le but serait de promouvoir la littératie numérique dans les centres d'apprentissage, tout en insistant sur la création d'un référentiel de formation numérique de la prématernelle aux études postsecondaires, libre d'accès, tel que recommandé par Canada 3.0 ; promouvoir la littératie numérique également au niveau du marché et particulièrement auprès des PME ; et auprès des consommateurs, faire le pont entre littératie numérique et autres types de compétences telles les compétences financières et la gestion de l'identité en ligne.
 - Nommer un facilitateur national en matière de programmes coopératifs de formation en médias numériques et de services de placement (tel que recommandé par Canada 3.0) ;
 - Créer des centres de technologies communautaires en milieu rural au Canada ainsi qu'un programme national analogue au Digital Literacy Corps des États-Unis, dans le but d'offrir des formations aux citoyens – en particulier aux personnes défavorisées au plan social, économique ou régional.

56. Réseau Éducation-Médias (2005). *Jeunes Canadiens dans un monde branché : Phase II*. <http://www.education-medias.ca/francais/recherche/JCMB/phaseII/>



- Augmenter les subventions consacrées aux alliances de recherche et au soutien à la commercialisation des médias numériques et ce, à l'échelle fédérale et provinciale, en prenant pour modèle d'action les innovations du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (tel que recommandé par Canada 3.0) .
- Créer un portail numérique en ligne –un portail numérique en ligne, financé par le gouvernement fédéral, devrait être mis en place pour permettre à chacun d'améliorer ses compétences numériques. On devrait y trouver une information simple sur les médias numériques, des tutoriels sur l'utilisation des technologies numériques, des liens vers des ressources gouvernementales pertinentes, un forum de discussion simple et convivial où les utilisateurs pourraient afficher leurs questions sur les médias numériques et, pour finir, une section réservée aux ressources communautaires permettant aux usagers de trouver des informations complémentaires sur les ressources numériques dans leur communauté.
- Créer un portail de données en ligne où l'information publique fournie par tous les gouvernements et toutes les institutions publiques est régulièrement publiée dans un format lisible à la machine.
- Créer un réseau pour le transfert du savoir en médias numériques – On devrait créer et soutenir un réseau pour le transfert du savoir, destiné aux éducateurs et aux entreprises, afin de partager des informations en matière d'éducation aux médias numériques et de formation en milieu de travail. Il s'agirait d'un site Web conçu pour les éducateurs, les gestionnaires, les formateurs, les conseillers d'orientation et les concepteurs de ressources pédagogiques en ligne ; mais ce serait également un lieu régulier de rencontres publiques voué aux remue-méninges et au partage des connaissances. Au sein de ce réseau pour le transfert du savoir, les projets éducatifs ne seraient pas propriétaires, mais adopteraient plutôt le modèle libre, où les idées, les programmes et les projets seraient redonnés à la communauté .

Annexe A: Facteurs contextuels, défis et questions traités dans ce mémoire

Le document de consultation couvre cinq thèmes:

- L'innovation grâce aux technologies numériques
- L'édification d'une infrastructure numérique de calibre mondial
- La croissance de l'industrie des technologies de l'information et des communications
- Les médias numériques : créer l'avantage du Canada en matière de contenu numérique
- L'acquisition des compétences numériques de demain

Bien qu'on ne retrouve pas l'expression « littératie numérique » dans le document de consultation, celui-ci adopte une définition de « compétences numériques » qui s'inspire de la définition de littératie numérique proposée par ETS (Education Testing Service) (p. 33). Toutefois, on y fait mention des facteurs contextuels, des défis à relever et des questions à débattre pour chacun des thèmes traités dans le présent mémoire du Réseau Éducation-Médias. Voici un aperçu de ces facteurs contextuels, défis et questions :

L'innovation :

- *Défi : Combler le sous-investissement dans les TIC*
 - L'adoption efficace de technologies est un processus complexe, dont l'investissement ne représente qu'une partie. Elle nécessite également la modification des processus administratifs, l'acquisition de nouvelles compétences et une expertise en gestion des technologies. (p. 13)
 - On note certaines lacunes en matière de compétences en commerce et en gestion au pays. Il est donc important, pour le Canada, de développer, éduquer, former et attirer des professionnels possédant ces deux types de compétences. (p. 13).
- *Défi: Protéger le marché virtuel*
 - On se doit d'accroître la sensibilisation à la cybersécurité au Canada. (p. 15) .

L'édification d'une infrastructure

- *Question :*
 - Dans le préambule, on note que tous les Canadiens doivent avoir accès aux réseaux à haute vitesse. (p. 20)

La croissance de l'industrie des TIC

- *Défi : Le talent (p. 24)*
 - Les entreprises canadiennes doivent pouvoir attirer et conserver une main-d'œuvre hautement qualifiée.
 - Notre ressource première – le talent- s'effrite devant une baisse des inscriptions aux études post-secondaires et le déclin de l'immigration.
 - Les gouvernements et le secteur privé doivent trouver le moyen d'inciter les étudiants à s'inscrire en plus grand nombre en technologies des TIC à l'université, d'attirer un plus grand nombre de spécialistes des TIC en provenance de l'étranger et de retenir ces gens talentueux au Canada.





- *Question :*

- Quels efforts devront être déployés pour s'assurer de disposer des spécialistes nécessaires dans les années à venir? (p. 25).

Les médias numériques

- *Contexte* (p. 25)

- Le secteur canadien des arts et de la culture ne cesse de se développer... Pareil essor serait impossible sans la contribution de la population canadienne qui utilise de plus en plus et de toutes sortes de façons les médias numériques, que ce soit à la maison, au travail, à l'école ou pour leurs loisirs.
- Grâce à de nouvelles technologies, les consommateurs et les créateurs se voient investis du contrôle de la création qu'on leur remet entre les mains.

- *Défi : Développement des talents et du secteur* (p. 30)

- Devant ces nouvelles technologies en constante évolution et l'émergence d'une industrie au sein des PME, nous devons développer nos compétences et partager nos savoirs et nos formules gagnantes.
- Le gouvernement fédéral passera en revue les secteurs d'activité du marché des médias numériques pour repérer ceux dont nous devons protéger les talents, en attirant et retenant les étudiants étrangers et les immigrants permanents qui oeuvrent dans ces secteurs.

- *Défi : Rôle des institutions nationales* (p. 31)

- Nos institutions culturelles fédérales, comme Radio-Canada et l'Office national du film du Canada, peuvent servir de levier pour des activités de recherche-développement, pour l'établissement de structures organisationnelles et d'équipe et pour la formation de la prochaine génération de créateurs.

- *Question :*

- Comment pouvons-nous faire en sorte que tous les Canadiens, y compris les personnes ayant un trouble d'apprentissage ou une déficience visuelle ou auditive, puissent profiter de l'économie numérique canadienne et y participer? (p. 32).

Les compétences numériques

- *Contexte* (p. 33)

- Pour établir des conditions favorables à l'instauration d'une économie numérique de calibre mondial, il faut que tous les Canadiens acquièrent des compétences numériques.
- On s'inquiète de l'émergence d'une fracture au plan des compétences numériques – d'autant qu'une contribution active sur le marché du travail est de plus en plus conditionnelle à la littératie numérique du travailleur.

- *Principaux défis* (p. 33)

- Pour que le Canada devienne un chef de file de l'économie numérique, il faut promouvoir l'acquisition de compétences numériques par tous les citoyens.
- Il est difficile de savoir si les Canadiens ont les aptitudes et les compétences numériques nécessaires car on ne sait trop en quoi consistent ces compétences numériques ni où se situe le Canada par rapport à ses concurrents.

- *Défi : Comblant la pénurie de compétences dans le secteur des TIC (p. 33)*
 - Pour résoudre cette pénurie de main-d'œuvre qualifiée, il faudra adopter diverses mesures intégrées et ciblées, coordonnées à l'échelle du gouvernement, de l'industrie et des partenaires du milieu de l'éducation.
 - Toute stratégie sur l'économie numérique doit donc prévoir des moyens pour augmenter la participation des groupes sous-représentés en encourageant notamment l'inscription à des programmes d'enseignement postsecondaire liés aux TIC.
 - L'immigration permanente est un élément de la solution à long terme, et elle est essentielle au maintien de la main-d'œuvre dans le secteur des TIC.
 - Autres suggestions : créer des programmes d'études postsecondaires jumelant TIC et autres champs d'activité ; multiplier les occasions de perfectionnement professionnel dans le secteur des TIC.
- *Défi : Améliorer les compétences numériques en milieu de travail dans tous les secteurs de l'économie (p. 35)*
 - Défis particuliers que doivent relever les PME, les grandes entreprises et organisations de même que les secteurs d'activité en pleine restructuration économique.
- *Défi : Réduire la « fracture numérique » (p. 35)*
 - Il est essentiel que tous les Canadiens aient les compétences numériques voulues pour avoir accès à l'information numérique, qui se veut toujours plus diversifiée et complexe, et savoir utiliser et interpréter cette information.
 - L'expérience du numérique au Canada dépend du revenu, des études et de l'âge. Les compétences essentielles sont aussi étroitement liées aux aptitudes numériques.
 - Les progrès de la technologie, particulièrement le réseautage social, peuvent favoriser l'apprentissage grâce à l'utilisation des nouveaux médias.
- *Questions : (p. 36)*
 - À votre avis, quels sont les plus grands défis à relever en matière de perfectionnement des compétences dans le contexte de l'économie numérique?
 - Idéalement, comment pourrions-nous relever ces défis?
 - Que faire pour nous assurer que les personnes qui entrent sur le marché du travail possèdent des compétences numériques?
 - Comment nous assurer que la main-d'œuvre actuelle poursuive un perfectionnement continu et demeure concurrentielle au sein de l'économie numérique?
 - En quoi l'économie numérique influence-t-elle notre mode d'apprentissage au Canada? Notre façon d'enseigner? Notre manière d'apprendre?
 - Quelles stratégies devrait-on adopter pour réduire la fracture numérique?
 - Devrions-nous cibler des objectifs précis dans une stratégie numérique canadienne? Si oui, quels devraient être ces objectifs?
 - Quel devrait être l'échéancier pour l'atteinte de ces objectifs?

Autres questions

Outre l'identification de ces facteurs contextuels, défis et questions, le document de consultation soulève deux autres points qu'on retrouve également dans ce mémoire, soumis par le Réseau Éducation-Médias :

- La formation et l'apprentissage sont des secteurs complexes dont la compétence relève, tout à la fois, des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que des territoires.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie sur l'économie numérique exigent la pleine participation de tous les intéressés, y compris des producteurs de TIC, des consommateurs, des chercheurs, des enseignants et des utilisateurs. Pour y parvenir, les gouvernements doivent travailler de concert.



Annexe B: Projets de littératie numérique menés à l'étranger

Depuis quelques années, diverses instances juridiques internationales, notamment en Europe et en Australie, et plus récemment aux États-Unis, se focalisent de façon stratégique sur l'élaboration de politiques en matière de littératie numérique.

Le groupe d'experts de l'Union européenne a statué que la littératie numérique est une compétence essentielle à la vie de tous les jours et que « l'impossibilité d'avoir accès ou d'utiliser les technologies de l'information et des communications est devenue un véritable obstacle à l'intégration sociale et au développement de la personne. »⁵⁷

Le rapport déposé en mars 2010 par la Commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis et intitulé *National Broadband Plan Connecting America* appelle à une modernisation majeure de l'infrastructure à large bande, ainsi qu'à un effort pour augmenter l'utilisation du service à large bande. Ce plan insiste sur la mise en place de vastes projets de littératie numérique, déclare que la littératie numérique est une habileté essentielle à la vie de tous les jours au même titre que lire et écrire.⁵⁸ De plus, il recommande la mise en œuvre d'un programme de littératie numérique subventionné nationalement, incluant la création d'un corps professoral en littératie numérique chargé d'enseigner la littératie numérique dans l'ensemble des États-Unis, la création d'un portail de littératie numérique en ligne et s'engage, pour finir, à soutenir les institutions locales qui travaillent en partenariat à bâtir la littératie numérique.⁵⁹

La Grande-Bretagne et l'Australie, qui ont déjà mis en œuvre leur vaste stratégie nationale de littératie numérique, sont deux modèles remarquables et inspirants pour le Canada. Notre situation est comparable à celle de la Grande-Bretagne avec notre taux d'utilisateurs d'Internet qui atteint 80 pour cent⁶⁰; quant à l'Australie, nos paysages démographique et géographique se ressemblent en raison de nos vastes régions rurales et de nos populations autochtones. Or, ces deux pays investissent fortement dans des programmes de littératie numérique soutenus par une robuste stratégie politique.

Le remarquable rapport *Digital Britain* a catalysé et gavanisé les décideurs politiques du Royaume-Uni, les poussant à soutenir une stratégie numérique globale et nationale dont le point central est la littératie numérique. D'emblée, ses objectifs sont clairs : « Nous devons nous garantir une population confiante et capable d'accéder aux médias numériques, de les utiliser et de les créer. »⁶¹ Le groupe de travail chargé de mettre en œuvre cette politique a misé sur une stratégie donnant au gouvernement le double rôle d'unifier et de financer les programmes de littératie numérique et de soutenir financièrement les médias du secteur privé et public.

Le groupe de travail fait clairement ressortir les avantages économiques de la littératie numérique : « Notre engagement dans le secteur du numérique fera croître la demande de contenu numérique, de services et de fournitures, ce qui aura pour effet d'activer l'économie numérique. »⁶²

57. DG Information Society and Media Group. (2008), p. 4.

58. FCC National Broadband Plan, Connecting America. (mars 2009), Section 9.3.

59. Idem

60. Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet. (mai 2010). <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/080612/dq080612b-fra.htm>

61. Digital Britain Final Report. (juin 2009), p 66.

62. Report of the Digital Britain Media Literacy Working Group. (mars 2009), Section 2.1.

L’Australie a également investi de larges sommes dans l’infrastructure nécessaire et les ressources favorisant la littératie numérique au sein de sa population. L’Australie s’engage à investir 2 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années dans ce qu’on appelle la révolution de l’éducation numérique ou Digital Education Revolution. L’Australie note dans son rapport *Australia’s Digital Economy: Future Directions* (Économie numérique de l’Australie: futures orientations) que « nous pourrions mesurer le succès de notre participation active à l’économie numérique lorsque nous cesserons de faire la distinction entre compétences numériques et compétences non numériques. Ou lorsque les programmes d’éducation et de formation intégreront naturellement, dans la classe, les notions et compétences technologiques comme faisant partie intégrante de l’enseignement général. »⁶³

Une analyse approfondie des nombreux projets globaux en matière de littératie numérique n’est pas le propos de ce mémoire mais il faut reconnaître que bien des pays, à travers le monde, ont activement embrassé la cause de la littératie numérique comme élément clé de leur politique publique, dans le but de provoquer une croissance économique et de faire face à la concurrence – tout en cherchant le mieux-être de leurs citoyens.

63. Australia’s Digital Economy: Future Directions. (2009), foot note 143.





Annexe C: Huit avantages de la littératie numérique

La technologie numérique présente de nombreux avantages qui touchent chaque aspect de la société et de l'économie ; mais on ne peut ignorer les défis qui les accompagnent. Deux des principes de la littératie numérique – l'habileté à utiliser les outils et à comprendre le contenu des médias numériques – servent de piliers à la pensée critique, nécessaire non seulement pour maximiser les avantages que nous offre le numérique mais aussi pour en contrer et gérer les risques.

Les points suivants mettent en relief certains de ces bénéfices largement reconnus, et évaluent où se situe le Canada à ces différents niveaux.

1. Une population riche en compétences numériques est plus novatrice et créative.

Le fondement même de la nouvelle économie numérique, également nommée l'économie du savoir, est la créativité ; or nul ne sera étonné d'apprendre que les personnes et les entreprises faisant preuve de créativité, au sein de notre économie, utilisent le numérique comme principal outil de création. La valeur du produit créé détermine le bénéfice économique, mais en partie seulement ; la créativité de ces individus et entreprises fait émerger de nouveaux emplois et une culture riche et vibrante. La littératie numérique est essentielle au succès de cette nouvelle économie.⁶⁴

Selon Kevin Lynch, ancien greffier du Conseil privé, « l'innovation est le moteur d'une productivité croissante, elle crée de nouveaux produits et procédés qui permettront aux entreprises et aux travailleurs canadiens de monter dans la chaîne de valeur ajoutée et d'être concurrentiels non seulement sur le prix mais également sur la qualité et le service. » Lynch est d'avis que l'adoption, la production et le développement de produits dérivés des TIC sont des moteurs essentiels à notre évolution ; et pour l'entreprise comme pour le travailleur canadien, la littératie numérique ouvre la voie à la productivité et à l'innovation que ces nouvelles technologies nous font miroiter.

La croissance d'une économie créative est la conséquence directe de la prolifération d'outils de création en médias numériques. « Le Conference Board estime que l'empreinte économique du secteur culturel au Canada a été de 84,6 milliards de dollars en 2007, soit 7,4 p.cent de la totalité de notre PIB réel, incluant les contributions directes, indirectes et induites. Plus de 1,1 million d'emplois ont été créés, en 2007, dans le secteur de la culture. »⁶⁵ L'industrie de la culture représente actuellement une part importante de notre économie et il est impératif, tant pour des raisons culturelles qu'économiques, que les choses demeurent ainsi. Une population formée au numérique peut endosser un rôle de chef de file mondial en créant le contenu et les applications pour cette nouvelle économie, et en créant le marché correspondant. Si la littératie numérique n'est pas soutenue et favorisée les chances de voir le Canada produire quelque forme de nouveaux médias que ce soit seront grandement compromises. Une innovation comme le RIM (Research in Motions) de Blackberry est l'œuvre d'un petit groupe d'inventeurs et d'un grand nombre de consommateurs. Les retombées de la littératie numérique sont doubles car celle-ci permet d'engendrer à la fois des créateurs et des consommateurs pour la nouvelle réalité économique canadienne.

64. Report of the Digital British Media Literacy Working Group. Section 3.32

65. Le Conference Board of Canada <http://www.conferenceboard.ca/documents.aspx?did=2671>

Nous devons être fiers de nos réussites antérieures et actuelles dans le monde des nouvelles technologies, comme RIM, Newbridge et OpenText, mais il est capital de valoriser la création au-delà des inventions brevetées ou technologiquement novatrices. De nombreuses industries liées au monde de la création, notamment celles du cinéma et des loisirs interactifs, ne sont pas productrices de nouveaux produits et de nouvelles technologies mais créent du contenu d'une incontestable valeur économique.⁶⁶

2. La littératie numérique contribue au développement et à l'utilisation des infrastructures des TIC.

Dans son dernier rapport, la Banque mondiale note que pour chaque hausse de 10 p. cent du nombre de connexions Internet haute vitesse on assiste à une augmentation de la croissance économique de 1,3 p. cent.⁶⁷ Ces résultats servent à soutenir et justifier le maintien des investissements dans les infrastructures des TIC. Mais investir dans les infrastructures ne saurait suffire.

Selon le dernier sondage sur l'utilisation d'Internet par les particuliers et les ménages, 80 p. cent des Canadiens naviguent sur Internet et parmi eux, 92 p. cent utilisent une connexion Internet haute vitesse.⁶⁸ L'Union internationale des télécommunications⁶⁹ affirme que le développement mondial doit nécessairement passer par des stratégies nationales de connexion à large bande ; la majorité des Canadiens ont accès aux réseaux de navigation haute vitesse et pourtant, ils sont des millions à choisir de ne pas utiliser Internet. Cette disparité entre la possibilité d'accès et le choix d'accès à Internet doit être examinée pour en comprendre les facteurs sociaux, économiques et géographiques.

Le FCC, dans son dernier rapport déposé devant le Congrès et intitulé *Broadband Adoption and Use in America*, déclare que plus de 93 millions d'Américains choisissent de ne pas utiliser une connexion haute vitesse. On précise que ceux qui font ce choix n'utilisent pas Internet et sont parmi les plus âgés de la population. Parmi eux, 22 p. cent disent ne pas utiliser Internet par manque de compétences numériques et les autres, pour des raisons de coût.⁷⁰

En ce qui a trait au retard observé tant au Canada qu'aux États-Unis, le manque de littératie numérique est de toute évidence un facteur déterminant qui mène à la non-utilisation d'Internet. Ce n'est qu'en saisissant la valeur de ces services/sites et l'impact favorable qu'ils peuvent avoir sur leur qualité de vie que ces personnes seront motivées à se procurer une connexion haute vitesse ou à utiliser un service public d'accès à Internet. La croissance maximale du PIB grâce à l'utilisation de connexions à large bande, dont fait mention la Banque mondiale, ne pourra se réaliser que le jour où la population prendra conscience de ce retard ; et c'est grâce à la littératie numérique que nous y parviendrons.

66. Department for Culture, Media and sport. *Creative Britain New Talents for the New Economy*, p. 37. « La valeur globale des médias numériques doit prendre en compte ces produits, souvent non homologués, ainsi que de meilleurs moyens de quantifier l'apport économique de l'industrie de la création ».

67. Banque mondiale. Information and Communications Technology Issue Brief. (septembre 2009).

68. Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet (mai 2010). <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100510/dq100510a-fra.htm>

69. <http://www.itu.int/en/broadband/Pages/default.aspx>

70. *Broadband Adoption and Use In America* (p. 5), voir également : National Broadband Plan Connecting America Section 9.



3. La littératie numérique nous incite à adopter les technologies intelligentes et à accroître notre productivité.

Nous en avons la preuve, l'adoption des TIC mène à la croissance de la productivité et ce, de maintes façons.⁷¹

Parlant de l'économie américaine, Atkinson a déclaré: « Les TIC ont été le facteur clé qui a permis de renverser la vapeur après deux décennies d'une productivité fonctionnant au ralenti, entre les années 70 et 90, et de passer à notre productivité actuelle, solide et en pleine croissance. »⁷² La littératie numérique est un élément déterminant dans l'atteinte d'une telle croissance de productivité.

Dans son rapport final de 2006, le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications en vient à conclure que l'investissement minimal des entreprises canadiennes dans les TIC a certainement mené à la piètre performance de la productivité canadienne et contribué à élargir l'écart de productivité entre le Canada et les États-Unis, mais que cependant « l'investissement dans les TIC ne constitue pas en soi une garantie de l'accroissement de la productivité. » Faisant ensuite référence à un ensemble de recherches en microéconomie, le rapport affirme que les gains de productivité découlent de l'investissement dans les TIC lorsqu'il est accompagné d'investissements complémentaires pour une « adoption intelligente des TIC », c'est-à-dire dans la transformation organisationnelle, la restructuration des processus opérationnels et le développement des compétences numériques.

Dans ce rapport, le Groupe d'étude recommande que l'adoption intelligente des TIC devienne une priorité nationale ; il affirme que « l'adoption intelligente des TIC revêt une importance au-delà du secteur d'activité. Elle est importante pour le gouvernement, pour les établissements et les organismes publics et pour la société. En outre, elle est importante pour la qualité de vie des Canadiens et des collectivités où ils vivent. »⁷³

La littératie numérique, élément fondamental de « l'adoption intelligente des TIC », favorise la productivité de manière bien concrète. Dans un récent rapport de la New Zealand Computer Society, on estime que toute croissance de la littératie numérique entraîne une plus grande efficacité chez le travailleur, de l'ordre de 1 à 3 heures de travail par semaine, selon le type d'emploi et le niveau initial de compétence. Les auteurs de ce rapport appliquent leurs découvertes à la population de la Nouvelle-Zélande et concluent que l'acquisition de compétences numériques au sein de cette population entraînerait un gain de productivité de 1,7 milliard de dollars. Si nous appliquons ces résultats au Canada, à partir du taux salarial moyen de 20,16 \$ l'heure,⁷⁴ nous obtenons également un gain national de productivité fort substantiel d'environ 1600 \$ par travailleur.⁷⁵

Le Canada occupe le 8^e rang mondial au chapitre de la productivité par travailleur ; par ailleurs, notre taux de productivité a fait un maigre bond de 0,8 p. cent entre 2000 et 2008.⁷⁶ En tenant compte des gains de productivité que pourrait engendrer l'adoption intelligente des TIC chez nous, il devient manifeste que le développement des compétences numériques est une composante importante de toute initiative visant à accroître notre taux de productivité au Canada.

71. Idem p.2.

72. Idem p. 10.

73. Groupe d'étude canadien sur le cadre réglementaire des télécommunications, *Rapport final*. (2006). Chapitre 7, p. 12 -13.

74. Statistique Canada <http://www40.statcan.ca/l01/cst01/labr74a-fra.htm>

75. Bunker, Beverly. *A Summary of International Reports, Research, and Case Studies of Digital Literacy*. (2010), p. 7.

76. Lynch, Kevin. *Canada's Productivity Trap*. The Globe & Mail. (January 2010). <http://www.theglobeandmail.com/news/opinions/canadas-productivity-trap/article1449944/>

4. Une population riche en compétences numériques possède un bon sens organisationnel.

Comprendre les applications et le contenu des médias numériques est une étape essentielle qui permet de développer des facultés allant bien au-delà de la simple évaluation intellectuelle ; le consommateur qui possède ces compétences sera plus confiant face au cybercommerce. Comme le gouvernement et les entreprises offrent de plus en plus de services et de produits en ligne, nous avons tout à gagner à encourager le développement de la littératie numérique chez le citoyen et le consommateur.

Notons d'entrée de jeu que les entreprises responsables veulent adopter des « pratiques exemplaires » dans l'utilisation des médias numériques ; à leurs yeux, il ne fait aucun doute que le soutien à la littératie numérique fait partie des responsabilités sociales du monde des affaires. Quant au gouvernement, dont les services migrent graduellement vers le Net, il doit favoriser la littératie numérique et s'assurer que le citoyen a les compétences qui lui permettront d'utiliser efficacement les services en ligne

Les internautes peu informés et maladroits rencontrent souvent des problèmes, sur Internet, et sollicitent l'aide de l'organisme (ou du centre d'appels) qu'il juge responsable de la situation. Des internautes formés et compétents connaissent les règles du jeu, savent comment accéder aux services et mener une transaction sans faille. Et si un problème survient, ils savent qui contacter et comment procéder, réduisant ainsi les coûts du service de soutien à l'utilisateur.

Le consommateur ayant des compétences numériques peut, quant à lui, faire des affaires en ligne en toute sécurité ; il sait transiger en toute confiance avec le cybercommerce, télécharger et partager des documents numériques, négocier en ligne avec les institutions bancaires, gouvernementales ou de santé publique. Ceci étant dit, informer et outiller l'internaute ou le cyberconsommateur, c'est l'aider à gérer les risques courus sur le Net, tels les virus, les pourriels, les arnaques, l'atteinte à la vie privée et la cybercriminalité en matière de vol d'identité ou de fraude par carte de crédit, et à s'en prémunir.

Dans ses recommandations parues dans un rapport publié en 2005, *Freinons le pourriel : créer un Internet plus fort et plus sécuritaire*, le groupe de travail sur le pourriel reconnaît que le développement des compétences numériques est l'un des meilleurs moyens de contrer le pourriel. Ce groupe de travail a mené une campagne de sensibilisation, *Arrêtez le pourriel ici*, pour « éduquer » l'utilisateur et l'aider à se prémunir contre le pourriel.

De plus, nous pouvons affirmer que la littératie numérique contribue au bon fonctionnement de la société parce qu'elle favorise la présence d'une publicité de qualité dans les médias numériques. Les annonceurs responsables savent qu'ils doivent maintenir des normes élevées de pratiques commerciales pour garder leur crédibilité ; ils sont outrés de voir certains consommateurs leur tourner le dos parce que déçus par des pratiques publicitaires d'annonceurs peu scrupuleux. De plus en plus sensible à la source et à la fiabilité de la publicité qu'on lui présente, l'utilisateur d'Internet a une incidence directe sur la publicité des médias numériques et, par ricochet, sur le maintien du libre accès aux médias numériques soutenu par les profits de la publicité, gage de son efficacité.

Pour conclure, il n'est pas rare de voir l'industrie s'élever contre la loi sur la protection du consommateur alléguant que celui-ci est parfaitement capable de voir à ses propres affaires ; en fait, ce serait peut-être le cas si le consommateur avait accès à une information juste et possédait les compétences voulues pour nourrir et défendre ses intérêts personnels. La littératie numérique permettrait ainsi d'ouvrir la voie à de nouvelles réglementations.





5. La littératie numérique permet de participer activement à la vie publique.

L'une des plus grandes inventions de l'ère du numérique est de pouvoir créer et distribuer rapidement du matériel, presque gratuitement et à peu près partout à travers le monde. Par le passé, le consommateur de médias était limité au seul rôle d'auditeur. Il recevait ce qui était publié ou diffusé et avait rarement l'occasion d'exprimer publiquement son point de vue aux auteurs et créateurs médias. Mais l'avancée des médias numériques fait jouer un rôle actif aux utilisateurs qui, dorénavant, sont aussi capables de consommer, créer, recevoir et distribuer des contenus. Nous devons faire en sorte que les Canadiens puissent faire connaître leurs points de vue, leurs opinions et leurs œuvres créatives via ces différents médias, c'est là une nécessité sociale, démocratique et économique.

Le citoyen pourvu de compétences numériques sait créer et publier des images et des vidéos, créer et gérer un blogue, partager des liens vers des contenus riches et novateurs, bonifier des documents et fichiers multimédias, créer adéquatement des profils dans des sites de réseautage social et, plus important encore, adapter et intégrer les nouvelles technologies de communication à sa vie de tous les jours. La technologie est, de par sa nature, en constante évolution ; celui qui saura le mieux s'y adapter est l'utilisateur capable de tirer le meilleur parti des outils numériques.

Dans un contexte d'apprentissage sur l'art de créer des outils et des contenus de médias numériques, nous devons regarder au-delà du présent pour nous projeter dans un futur proche. Le Web 2.0 – ce cyberspace pour lire/ écrire, voir/créer qui se trouve de plus en plus dominé par les utilisateurs générateurs de contenus – est solidement implanté dans nos vies. Que nous réserve le Web 3.0 ?

De toute évidence, nous passons graduellement d'une expérience bidimensionnelle sur Internet - qu'on peut métaphoriquement comparer à une « page » couverte essentiellement de texte – à une expérience plus engageante et tridimensionnelle sur le Net. Alors que nous effectuons ce passage d'une simple page Web vers des espaces et des réseaux en ligne, les programmes de littératie numérique devront évoluer en conséquence. Il nous faudra acquérir les nouvelles compétences numériques de prochaine génération qui nous permettront (à nous et nos avatars) de naviguer, communiquer, évaluer et créer dans un espace tridimensionnel et un contexte virtuel. L'internaute formé et compétent saura passer du format de la page Web vers une expérience multisensorielle et une immersion multimédiatique et ce, avec souplesse car il saura s'adapter au changement.

Une bonne connaissance du média numérique incite à la participation et nous éveille aux questions relatives au droit d'auteur.⁷⁷ Une personne pourvue de compétences numériques connaît la loi sur le droit d'auteur et reconnaît la valeur d'un contenu média. Elle perçoit les conséquences désastreuses d'une violation du droit d'auteur pour l'industrie et pour les artistes et, de ce fait, est mieux outillée pour prendre une décision responsable dans le respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, le moment venu.

6. La littératie numérique favorise l'inclusion sociale et économique.

Nul doute qu'au plan démographique, les non-utilisateurs d'Internet⁷⁸ profiteraient plus que n'importe qui d'autre de l'acquisition de compétences numériques. Les personnes sans emplois ou peu instruites bénéficieraient largement des offres d'emploi et des ressources pédagogiques disponibles sur Internet. La fracture numérique actuelle est en partie attribuable à des causes socioéconomiques ; nous devons nous efforcer de combler cet écart pour que ces groupes démographiques puissent bénéficier, à leur tour, des médias numériques.⁷⁹ Ainsi, un plus grand nombre de citoyens utiliseront en toute confiance les technologies numériques ; quant aux utilisateurs actuels, ils seront plus performants sur

77. Report of the Digital Britain Media Literacy Working Group. (mars 2009), section G.1.

78. Statistique Canada. *Commerce électronique : magasinage sur Internet*. (2008). <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/081117/dq081117a-fra.htm>

79. Idem.

« En 2009, de jeunes diplômés se sont unis à des militants communautaires des Territoires du Nord-Ouest pour créer le projet Our North/Our Future: Talking Change, Security and Sustainability with Northern Youth, qui offrait aux jeunes l'occasion de donner leurs points de vue dans le cadre de discussions portant sur l'avenir du Nord. Ces jeunes ont donc reçu une formation en vidéo, photographie et gestion de blogue pour explorer et partager leurs visions de la vie nordique. Les blogues créés dans le cadre de ce projet continuent à alimenter les discussions et servent de forums pour les jeunes désireux d'exprimer leurs opinions. »

L'absence de compétences numériques pourrait isoler encore davantage les exclus sociaux et économiques actuels. Cette situation risquerait de créer un véritable cercle vicieux puisque l'exclusion numérique entraîne une marginalisation socioéconomique. Tout chercheur d'emploi se doit, aujourd'hui, de passer par les médias numériques – outils indispensables – sans quoi, un manque de compétences en ce domaine risque de l'exclure davantage.⁸⁰

Fort de ses compétences numériques, le citoyen est en mesure de comprendre et d'utiliser les services en ligne – agences gouvernementales, services publics, santé – et de communiquer avec eux via ces outils de communication. Les gouvernements et les institutions publiques peuvent investir dans l'élaboration de ces programmes mais à l'instar des investissements dans les infrastructures à large bande, les sommes consacrées aux services gouvernementaux en ligne seront perdues si les citoyens canadiens ne les utilisent pas par manque de compétence, de compréhension ou de motivation. Encore une fois, il est crucial de reconnaître que les personnes ayant le plus besoin des services gouvernementaux sont aussi celles ayant le moins de compétences numériques.

Les médias numériques ont aussi un grand impact dans la vie des personnes souffrant d'un handicap physique au Canada, en ouvrant la voie à l'accessibilité des services et des contacts. Ces personnes ont maintenant la possibilité d'interagir et de participer plus activement à la vie en société, de profiter plus librement des programmes publics et des services gouvernementaux. Les médias numériques pourraient éventuellement créer un grand nivellement, offrant à tous les citoyens de nouvelles chances d'emploi et de participation sociale et culturelle au sein d'une communauté élargie.⁸¹

Par conséquent, nous devons unir nos efforts afin de soutenir la littératie numérique dans toutes les couches de la société et nous assurer que toutes les personnes défavorisées au plan socioéconomique ont, tout à la fois, accès aux infrastructures et à l'acquisition de compétences numériques.

7. La littératie numérique favorise l'autonomie et l'engagement.

Le Canada doit soutenir l'infrastructure d'une communication globale accessible à une population d'une grande diversité culturelle et géographique, ce qui représente un défi de taille qui lui est propre. Répartis sur un vaste territoire, les Canadiens comptent deux langues officielles, un riche héritage multiculturel, une population immigrante croissante et plusieurs communautés rurales et autochtones.

Les technologies de communication numérique ont le mérite de faire disparaître les distances qui nous séparent, ce qui convient parfaitement à un vaste pays comme le Canada. Le transfert des connaissances et les communications sociales se font avec plus d'efficacité et à moindre coût.

80. Broadband Adoption in Low-Income Communities (mars 2010), p. 6.

81. Bunker, Beverly. *A Summary of International Reports, Research, Case Studies on Digital Literacy*. (2010), p. 34.



Dans sa plus récente *Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet*, Statistique Canada note une fracture numérique entre les populations rurales et urbaines au Canada : dans les collectivités de moins de 10 000 habitants, 73 p. cent d'entre eux utilisaient Internet contre 83 p. cent des personnes vivant dans des collectivités plus peuplées. Dans ce rapport, Statistique Canada suggère qu'un tel écart serait imputable à des facteurs socioéconomiques et à l'absence de connexion Internet à haute vitesse. En augmentant nos réseaux à large bande et nos ressources de littératie numérique en milieu rural, nous pourrions combattre cette fracture numérique et diminuer l'écart entre les utilisateurs d'Internet en milieux rural et urbain.⁸²

Nous devons surmonter bien des obstacles pour parvenir à créer un écosystème culturel global. Nous avons réussi à établir la communication d'un bout à l'autre du pays grâce aux réseaux téléphoniques et télévisuels accessibles mais en cette ère du numérique, l'heure est venue d'enrichir nos communications et nos échanges culturels. Contrairement aux médias traditionnels et aux technologies de télécommunication, les médias numériques permettent les échanges interactifs et la création de contenu culturel généré par les utilisateurs. Il est donc vrai de prétendre que ces outils nous conviennent parfaitement puisqu'ils nous permettent de relever ces défis de communication qui sont nôtres au plan géographique, social et culturel.

« Skwxwú7mesh-Kwakwaka'wakw est le blogueur Dustin Rivers, lequel utilise son blogue pour annoncer les événements et les nouvelles du monde politique au sein de sa communauté. Le blogue de Dustin comble un vide au sein d'une communauté privée de toute autre forme de média et lui permet de communiquer l'information, d'annoncer les événements à venir, de critiquer et d'analyser les décisions politiques locales et nationales qui les concernent. Ce blogueur crée également des balados pour aider les jeunes Squamish à pratiquer et préserver leur langue d'origine. »⁸³

Avec l'avènement et l'évolution du Web 2.0 – et d'Internet interactif lire/écrire qui a transformé le consommateur passif en internaute acteur et créatif – on observe une nette croissance d'internautes québécois francophones.⁸⁴ Il semble que cette percée soit attribuable à cette capacité que nous avons, dorénavant, de partager et de créer des contenus, ce qui aurait permis aux internautes québécois d'enrichir le contenu de langue française ainsi que le matériel conçu par et pour les gens du Québec.⁸⁵

Le Web 2.0 a également contribué à préserver la culture et le contenu canadiens sur Internet. Nul doute, une population canadienne riche en compétences numériques nous assurerait une plus grande consommation de contenus médias et la présence unique et constante de l'ensemble du Canada sur Internet, par la contribution de nos citoyens créateurs de contenus culturels publiés sur la Toile canadienne et œuvrant au sein de diverses cybercommunautés.

82. Statistique Canada. *Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet*. (2009) <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100510/dq100510a-fra.htm>

83. <http://www.straight.com/article-241176/qa-indigenous-blogger-dustin-rivers-using-internet-technology> et <http://whereareyourkeys.org/2010/04/02/wayk-podcast-episode-12-dustin-rivers-squamish-language-night-3/>

84. Larry McKeown de Statistique Canada. Entrevue téléphonique. Le 14 janvier 2010.

85. « Un contenu pertinent au contexte local et personnalisé peut être un facteur clé pour inspirer le public à explorer et à tirer profit du monde numérique de manière autonome. » Report of the Digital Britain Media Literacy Working Group - section A.2.



En janvier 2009, quelques mois avant son 70^e anniversaire, l'Office national du Film du Canada (ONF) a procédé au lancement de la Salle de visionnement de l'ONF- un portail en ligne visant à rendre ses films plus accessibles aux cinéphiles du Canada et d'ailleurs.

Un an plus tard, le nombre de visionnements effectués via le site ONF.ca et son application iPhone nous fait découvrir l'imposante consommation culturelle des Canadiens en ligne :

Nombre total de films visionnés sur le site ONF.ca (jan. 2009 à jan. 2010)

- * 3,7 millions : somme des films visionnés en ligne depuis le lancement il y a un an*
- * 2,2 millions : visionnements de films en ligne au Canada (59% des visionnements)*
- * 1,5 million : visionnements internationaux en ligne (excluant le Canada)*
- * 1,45 million : total des visionnements internationaux*
- * 3 768 628 : total des visionnements*

Films visionnés sur application iPhone (depuis le 21 octobre 2009)

- * 396, 190 visionnements : sur iPhone au Canada*
- * 131, 332 visionnements : sur iPhone à l'extérieur du Canada*
- * 527, 522 : total des films visionnés sur iPhone*
- * 171 271 : total des applications téléchargées.⁸⁶*

8. La littératie numérique contribue à diminuer les risques liés à Internet, chez les jeunes internautes.

Le meilleur moyen d'assurer une navigation sécuritaire sur Internet est d'en avoir une bonne compréhension et de bien connaître les risques courus. Avec l'expérience et la connaissance se bâtit la confiance de l'internaute et sa sensibilité envers la protection de la vie privée et de tout ce qui concerne la sécurité. On ne peut protéger les jeunes contre tous les dangers de la vie physique ou matérielle et il en va de même du monde virtuel. Tout comme on lui enseigne à reconnaître, gérer et éviter les dangers hors ligne, on doit enseigner au jeune à se méfier des dangers sur le Net. Dans un rapport commandé par le bureau du Premier ministre britannique et visant à protéger les enfants contre les dangers du numérique, l'auteure D^r Tanya Byron recommande de mettre en œuvre une stratégie dont le but est de promouvoir la sécurité des enfants en ligne par « l'élargissement et l'approfondissement de leurs connaissances, compétences et compréhension en matière d'utilisation des nouvelles technologies. »⁸⁷

Ce sentiment est partagé par les parents car plusieurs se sentent mal outillés pour venir en aide à leurs enfants qui explorent le Net. L'acquisition de compétences numériques peut venir combler cet écart en aidant les parents à mieux saisir la nature des activités en ligne des enfants ; ils sont alors mieux outillés pour conseiller et conscientiser leurs enfants – plutôt que de chercher à les restreindre ou les censurer. La recherche démontre que ce sont les jeunes dont les parents s'impliquent *activement* et *positivement* dans leurs activités en ligne qui présentent le plus faible taux de comportements à risque sur Internet.⁸⁸

86. Source: NFB Blog. <http://blog.nfb.ca/2010/01/21/online-video-stats/>

87. Safer Children in a Digital World, The Report of the Byron Review. (mars 2008), p 110.

88. Rosen, L.D., (2008). "The association of parenting style and child age with parental limit setting and adolescent MySpace behavior." *Journal of Applied Developmental Psychology* 29, 459-471. Media Awareness Network, *Young Canadians in a Wired World: Phase II*, research study.

Les jeunes internautes doivent se protéger contre les virus, les arnaques et les hameçonnages et, qui plus est, se prémunir contre les risques liés à la sécurité et au respect de la vie privée lorsqu'ils naviguent dans de grands sites de réseautage social comme *Facebook*, *MySpace*, *LiveJournal* et *Twitter*. Au cours d'une récente conférence tenue par la McArthur Foundation's Digital Media and Learning Initiative, les chercheurs ont affirmé que même si la majorité des activités des jeunes sur le Net sont bienveillantes et prosociales – simple bavardage en ligne dans la majorité des cas – il arrive parfois que de nouvelles formes de communication entre pairs prennent une autre allure et deviennent risquées. Les participants ont reconnu qu'à certains égards, la communication en ligne peut désinhiber une personne. Mais le média numérique se démarque par sa vitesse d'exécution, l'impossibilité de contrôler la dispersion d'un virus et la permanence de tout produit numérique ; par conséquent, les risques qu'un jeune fasse un faux pas qui lui collera à la peau comme une tare sociale pendant des années sont bel et bien réels.⁹⁰ Les participants ont admis que pour réduire les risques courus par les jeunes internautes, on doit leur enseigner à prendre des décisions responsables en ligne.⁹¹

Nombre de sondages menés auprès d'étudiants universitaires naviguant dans les sites de réseautage social démontrent que, bien que ces jeunes soient parfaitement au courant des questions d'atteinte à la vie privée associées à ces services en ligne, ils ne prennent habituellement aucune mesure pour protéger leur information personnelle.⁹² De fait, bien des adultes s'inquiètent devant l'attitude, en apparence désinvolte, de ces jeunes qui divulguent une information personnelle et potentiellement dommageable sur Internet.

Malgré cette attitude apparemment un peu cavalière, les étudiants veulent en apprendre davantage sur les moyens de contrôler l'accès à leur information personnelle. Dans son enquête *Jeunes Canadiens dans un monde branché* menée en 2005, le Réseau Éducation-Médias nous apprend que les deux tiers des étudiants ont exprimé le désir d'apprendre à protéger leur vie privée en ligne (66%) à l'école, un intérêt particulièrement marqué chez les élèves de la 4^e à la 6^e année (soit 75 %).⁹³

Dans une étude plus récente menée auprès des 18 à 24 ans, on apprend que ce qui incite ces jeunes à partager leur information personnelle n'est pas tant l'insouciance qu'un manque de connaissances jumelé à l'influence du climat convivial propre au milieu virtuel.⁹⁴ Ces risques d'atteinte à la vie privée plaident en faveur de programmes de littératie numérique allant bien au-delà du simple enseignement des techniques de base et des habiletés nécessaires pour naviguer sur Internet. Il n'existe qu'un moyen de contrer ces risques sur Internet : nous devons transmettre aux étudiants de tous âges des connaissances approfondies en la matière et une pensée critique qui leur permettra de bien évaluer toute situation qui survient en ligne.⁹⁵

89. Voir, par exemple, Danah Boyd (2008) qui affirme que les sites de réseautage social pour ados reflètent les dynamiques de sociabilité qu'on retrouve habituellement confinées aux centres commerciaux et aux parcs de stationnement. <http://www.danah.org/papers/TakenOutOfContext.pdf>

90. Have the Digital Media Changed American Youth? Insights from a MacArthur-Sponsored Convening of Researchers. (décembre 2009), p. 2.

91. Idem p. 3.

92. Govani, Tabreez and Pashley, Harrier. *Student Awareness of the Privacy Implications When Using Facebook*, section 5.3.

93. Réseau Éducation-Médias (2005). *Jeunes Canadiens dans un monde branché* : Phase II. <http://www.education-medias.ca/francais/recherche/JCMB/phaseII/>

94. Associated Press. Le 15 avril 2010. « Study: Young adults do care about online privacy. » <http://www.google.com/hostednews/ap/article/ALeqM5hTC6xGNe3KLeY7k1YGkTJxYt3QdwD9F3JLP81>

95. Dans son rapport sur l'adoption et l'utilisation de réseaux à large bande en Amérique, *Broadband Adoption and Usage in America*, le FCC affirme que les non-utilisateurs d'Internet ont 50 p. cent plus de chances de croire qu'il est trop facile de voler de l'information personnelle en ligne, comparativement aux utilisateurs de connexion haute vitesse. De toute évidence, la compréhension vient avec l'expérience. (p. 4)



Annexe D: Archétypes des comportements liés à la culture numérique

Dans son rapport *The Report of the Digital Britain Media Literacy Working Group*, le groupe de travail britannique sur la littératie numérique relève une série de comportements archétypaux liés à la culture numérique et affirme que le fait de comprendre ces différents types d'attitudes nous permet de bâtir des stratégies capables de renforcer le calibre de la littératie numérique.⁹⁶ On peut identifier différentes attitudes, selon le niveau de littératie atteint, et repérer ainsi les ressources pouvant répondre aux besoins correspondant. Les comportements mentionnés dans le rapport Digital Britain sont les suivants : l'engagé, l'économe, le pragmatique, l'hésitant et le résistant. Pour simplifier notre propos, nous retiendrons les trois types suivants : l'engagé, l'hésitant et le résistant.

Bien souvent, ces différences de comportements sont déterminées par l'âge. Au sein de la population, on retrouve le résistant chez les personnes plus âgées et l'engagé, chez les plus jeunes.



- **L'engagé** – qu'on retrouve surtout chez les jeunes et les adolescents – est celui qui est le plus étroitement lié aux médias numériques : grand utilisateur de technologie, il est fort heureux de l'apport des nouvelles technologies dans sa vie. Plus que quiconque, l'utilisateur engagé peut représenter une forte plus-value économique car il est parfaitement à l'aise dans les rôles de créateur et de consommateur d'outils, d'interactions et de contenus numériques. Économiquement, ce groupe est le plus à même d'être la cible d'initiatives en littératie numérique, car il est facile à atteindre par les programmes scolaires.

Ce type d'utilisateur possède généralement les compétences de base pour « utiliser » les nouvelles technologies, mais son manque de maturité et d'expérience de la vie peuvent le rendre vulnérable aux risques potentiels et aux problèmes liés au respect de la vie privée sur le Net. L'éducation au numérique est donc importante pour ce groupe d'âge; elle doit inclure l'évaluation critique, la prise de conscience des risques et la capacité à créer.

96. Section 5.6. Dans son rapport *Broadband Adoption and Use in America* (p. 6), le FCC utilise une autre terminologie pour distinguer divers comportements envers le numérique : le distant, l'ambitieux, le mal-aisé, le quasi converti. L'âge et les obstacles à l'adoption du numérique sont les mêmes, par catégories, que ceux avancés les analyses citées plus haut.



- **L'hésitant** traverse le mitan de la vie et se trouve entre l'engagé et le résistant ; de fait, 53 pour cent d'hésitants ont entre 35 et 64 ans. Il sait pertinemment qu'il ne profite pas pleinement des nouvelles technologies mais tend, tout à la fois, à en nier tout le potentiel. On peut décrire l'hésitant comme celui qui utilise le courrier électronique dans le cadre de son travail mais se montre peu enclin à expérimenter les nouvelles formes de médias numériques ; il se contente d'apprendre le strict minimum qui lui permet de remplir une tâche pratique et précise. Il adopte ce comportement par manque de confiance face à l'utilisation des nouvelles technologies et parce qu'il a peu conscience de tous les avantages qu'il pourrait en tirer.

L'hésitant est celui qui profitera le plus d'un soutien en littératie numérique. Pour ce segment de la population, nos initiatives en littératie doivent porter sur les trois éléments de la littératie numérique, soit l'utilisation de base, l'évaluation critique et la création.

Il est également important de prendre en considération que les plus jeunes de ce groupe – âgés de 35 à 45 ans – comptent parmi leurs rangs les parents d'enfants qui les poussent à se mettre à l'heure d'Internet et à naviguer en ligne. Nul doute que les adultes veulent s'impliquer pour guider les explorations en ligne de leurs enfants : dans un sondage mené en 2005 par Ipsos Reid pour le compte du Réseau Éducation-Médias, 91 pour cent des parents interviewés affirmaient avoir la responsabilité d'enseigner aux jeunes enfants à avoir un esprit critique et à faire les bons choix en matière de nouveaux médias, y compris Internet. Pour que le parent « hésitant » soit en mesure d'accomplir cette tâche avec succès, il doit lui-même acquérir les compétences numériques nécessaires, la confiance et l'aisance voulues pour guider efficacement son enfant dans le monde de la technologie numérique.⁹⁷

- **Le résistant** se trouve surtout chez les plus de 65 ans, est peu ou pas intéressé à modifier son attitude face aux nouvelles technologies et ne voit aucune raison de les intégrer à sa vie. Il est d'avis que les risques, les coûts et les ennuis sont bien supérieurs aux bénéfices qu'il pourrait en tirer. Pour être réussie, une campagne visant à promouvoir la littératie numérique auprès de ce segment de la population doit d'abord convaincre le résistant de la valeur du numérique en apportant des raisons valables de s'intéresser aux technologies numériques et de les utiliser.

Il est important d'identifier et de différencier le résistant qui rejette les nouvelles technologies pour des raisons financières. Toute initiative en littératie numérique, dirigée vers ce segment de la population, doit non seulement promouvoir les avantages de la littératie numérique mais fournir également les ressources publiques rendant abordable l'accès aux technologies numériques.

97. Réseau Éducation-Médias (2005). Sondage auprès des parents.